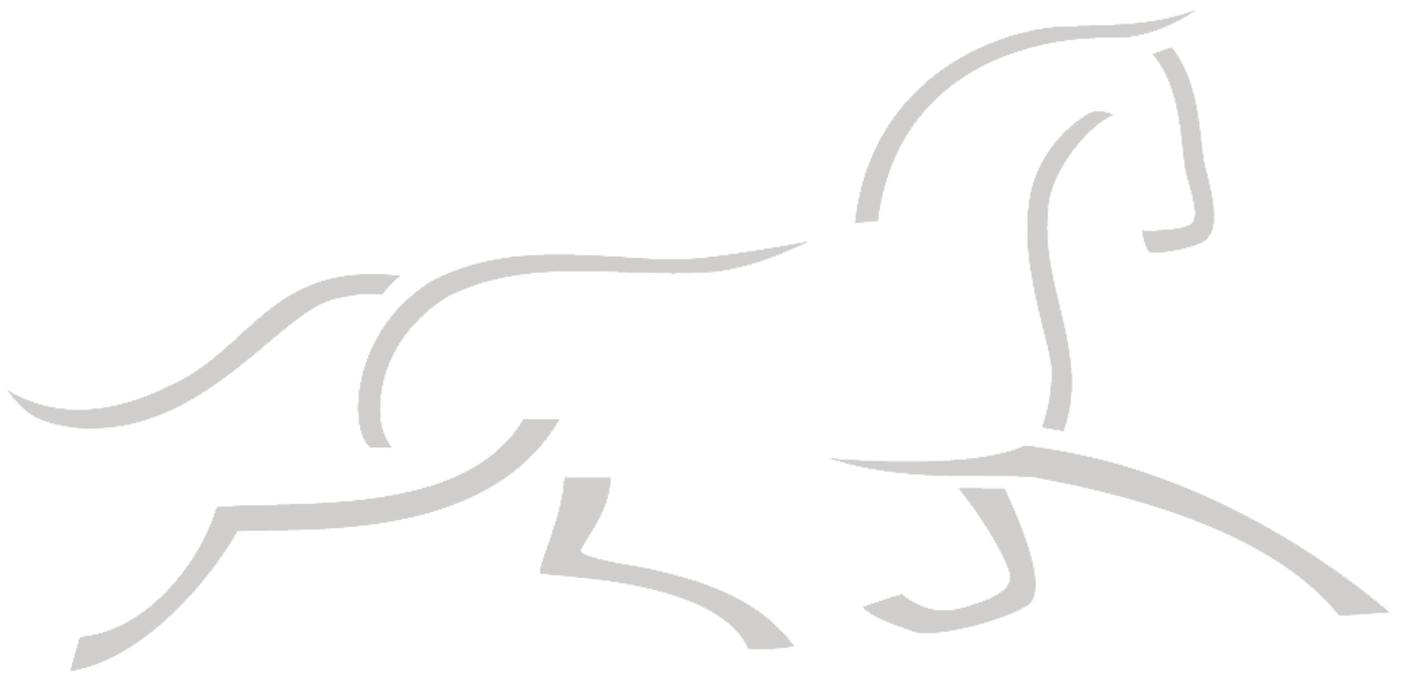




Orne 2009

RAPPORT D'ACTIVITÉ



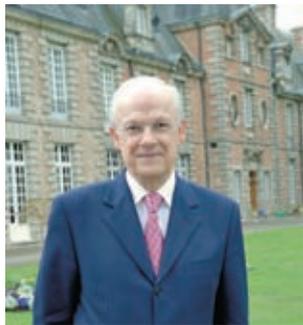


Orne 2009

RAPPORT D'ACTIVITÉ

» Sommaire

» Le mot du Président du Conseil général	p. 4
» Le mot du Directeur général des services	p. 5
» Mission Aménagement Environnement	p. 6
» Mission Jeunesse Culture	p. 20
» Mission Sanitaire Sociale	p. 26
» Mission Economie Finances	p. 40
» Mission Présidence Direction générale	p. 50
» Mission Patrimoine Logistique	p. 58
» Organigramme	p. 64
» Liste des sigles	p. 65



Le mot du Président du Conseil général



« *L'homme n'est heureux que de vouloir et d'inventer* ». Le Conseil général, en cette année 2009, a fait sienne cette belle maxime du philosophe ALAIN.

Aides aux entreprises, implantation de grands groupes mondiaux, modernisation de notre réseau routier, de nos collèges, engagements en faveur des nouvelles technologies, soutien à l'agriculture, naissance d'OrneLink et du Cercle des Ornais de Paris... Loin de subir la crise, l'Orne a toujours su garder confiance et mettre le cap sur l'avenir.

Une évaluation précise et sincère des besoins de notre territoire et une gestion raisonnée de nos ressources financières ont, en effet, ouvert la voie à l'investissement. C'est avec cette attitude responsable, partagée par l'Assemblée départementale, que nous pouvons aborder sereinement la réforme des collectivités territoriales et son lot d'incertitudes.

Les élus déterminent et conduisent la politique départementale. Elle se déploie, grâce aux agents du Conseil général ! Au nom des Ornais, je les en remercie sincèrement ! L'Orne, c'est aussi et bien entendu, vous tous dont les talents, l'énergie, l'expérience et l'expertise nous sont si précieux. Surtout, n'oubliez jamais que nous formons une équipe, soudée, au service de l'Orne, territoire d'excellence. C'est ensemble, et seulement ensemble que nous réussirons, que nous pourrons donner aux jeunes générations, matière à rêves et à projets !

Ce rapport d'activité que nous vous présentons témoigne de cette volonté commune de créer, d'avancer, d'innover. Les résultats sont là, entre ces pages, ils sont concrets et chacun de vous peut en être fier ! Ils donnent l'énergie, l'envie de poursuivre les efforts entrepris, de choisir le seul chemin qui vaille, celui de l'espoir et de la confiance !

A toutes et à tous, je souhaite une bonne lecture de ce rapport d'activité.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Lambert', written in a cursive style.

Alain Lambert,

Président du Conseil général de l'Orne

Le mot du **Directeur général** des services



Chose promise, chose due !

Comme annoncé l'an dernier, le rapport d'activité 2009 est entièrement rédigé en mode LOLF. Ce n'est pas un artifice de présentation. Cette démarche reflète notre volonté de rechercher, à tout instant, la transparence et la performance.

La transparence, nous vous la devons ! Elle s'incarne, bien entendu, dans ce bilan synthétique et sincère de nos actions que nous vous proposons. Elle se traduit, vous le verrez, par l'identification systématique des moyens matériels et humains affectés à chaque mission et programme. L'ensemble forme une communauté de 1 500 agents placés sous l'autorité des élus et un budget de 365 M€ voté par l'Assemblée départementale.

La performance est notre cap. De l'actualisation du Plan routier ornaïis à l'élaboration d'un plan de rénovation durable ambitieux pour nos collègues ; du développement d'appels à projets dans le domaine social à la quête permanente de l'accessibilité numérique de notre territoire. Les exemples sont légion. Ils répondent à un objectif unique : optimiser la dépense publique au bénéfice de l'Orne et des Ornaïis

René Cornec

Directeur général des services

Mission Aménagement Environnement



L'année 2009 sur le plan routier a été marquée principalement par l'importance des crédits votés pour l'investissement.

En complément des crédits habituellement mis en place, le volet du plan de relance départemental de 9M€ consacré aux routes a permis d'accélérer le renforcement des chaussées et le renouvellement des couches de roulement.

Les grandes tendances

Les programmes

GRANDS TRAVAUX ROUTIERS

- Grands travaux et ouvrages d'art
 - Etudes routières
- Marchés et gestion comptable

GESTION DU RÉSEAU ROUTIER

- Gestion programmation
- Acquisitions foncières
- Sécurité routière
- Agences des infrastructures départementales

TRANSPORTS DE PERSONNES

ENVIRONNEMENT

- Eau
- Energie
- Espaces naturels sensibles (ENS)
 - Aides diverses
- Syndicat départemental de l'eau (SDE)

AGRICULTURE

- Aides à l'agriculture

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'ORNE

Pour les transports, l'objectif de réduction du nombre de véhicules lors du renouvellement des marchés par une meilleure organisation des circuits scolaires, a été couronné de succès. Côté sécurité, le « crash-test » simulant un accident d'enfant à la sortie d'un car a été un temps fort, bénéficiant d'une large couverture médiatique nationale. Le Département a été plus globalement lauréat 2009 des « Echarpes d'or » du Sénat pour ses actions de sécurisation des arrêts de cars scolaires.

Dans les domaines de l'environnement et de l'agriculture, l'année 2009 aura été consacrée à la mise en œuvre des nouvelles politiques adoptées par l'assemblée départementale le 29 novembre 2008. Au regard du nombre de dossiers instruits, à l'issue de cette première année, on peut constater que ces nouveaux dispositifs sont en adéquation avec les attentes et besoins des collectivités, des particuliers et des agriculteurs ornaïsiens.

Concernant les Espaces naturels sensibles (ENS), les actions d'aménagement et d'entretien des sites ont fortement progressé. Par ailleurs, des démarches d'études et de concertation ont été engagées sur 12 des 20 nouveaux sites inscrits par l'Assemblée départementale le 29 novembre 2008 au nouveau schéma.

En matière d'assainissement collectif et non collectif, les dispositions de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, mettant un terme à la gratuité des prestations de l'ex-service d'assistance technique et d'étude aux stations d'épuration (SATESE), ont été mises en application et 80% des collectivités gérant une station d'épuration ont conventionné avec le Conseil général à travers son nouveau service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques (SATTEMA).

Le Laboratoire départemental de l'Orne, après un long audit, a confirmé sa valeur technique en augmentant le nombre de ses accréditations. La première phase des travaux de réhabilitation du laboratoire s'est terminée en octobre et trois unités ont déjà déménagé (microbiologie des eaux et des aliments, virologie).

➤ Grands travaux routiers

Le service des grands travaux routiers est principalement chargé :

- des études des grandes opérations du plan routier ornaïse et de la surveillance des travaux correspondants : déviations, modernisations, mises à 2x2 voies, etc. ;
- des études routières de tous niveaux pour l'ensemble de la mission «routes» du Conseil général de l'Orne, d'études particulières, des programmes d'ouvrages d'art ;
- des études liées au projet d'aéroport départemental de Sées ;
- de l'établissement des marchés publics, de leur suivi et de la gestion comptable de l'ensemble de cette même mission, y compris pour l'entretien routier.

La modernisation du réseau routier départemental s'accompagne d'actions parallèles comme l'accompagnement de l'État ou des collectivités dans l'aménagement de leur propre réseau (A 88, RN 12), ou l'aménagement du pôle universitaire de Montfoulon.

L'année 2009 a été marquée par une montée en charge forte, tant pour les travaux que pour les études et l'activité ouvrages d'art, en raison notamment du plan de relance départemental.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	0	318 457	318 532
Investissement	26 224 432	13 556 773	16 894 648
Budget total	26 224 432	13 875 230	17 213 000
Agents au 31/12 en ETP	27	27	25



GRANDS TRAVAUX ET OUVRAGES D'ART

En matière de grands travaux, 2009 a vu la mise en service complète de la déviation de La Ferté-Macé et celle d'une première section d'aménagement de la RD 962 avec la construction de l'échangeur pour la desserte du pôle régional d'équipementiers automobiles de Caligny, première phase de l'aménagement global à 2x2 voies entre Flers et Condé-sur-Noireau.

D'autres opérations importantes ont été démarrées ou poursuivies en 2009, notamment :

- l'aménagement à 2x2 voies de la RD 924 à l'entrée d'Argentan entre l'A 88 et la RD 958 ;
- la modernisation de la RD 21 entre Domfront et Dompierre ;
- l'aménagement de la RD 3 en déviation nord de Sées ;
- les espaces extérieurs du pôle universitaire de Montfoulon.

10,3 M€ ont été consacrés à ces opérations (hors pôle universitaire). Le Département a aussi assuré son concours aux opérations de l'État (A 88, RN 12), à hauteur de 2,9 M€.

En matière d'ouvrages d'art, l'année 2009 a été marquée par une action accrue pour la modernisation ou les grosses réparations, avec notamment les projets suivants :

- réparation du pont sur la RD 629 à Courcerault ;
- remplacement du pont sur la RD 238 à Almenêches ;
- remplacement du pont sur la RD 278 à Saint-Maurice-les-Charencey ;
- reconstruction du mur de soutènement de la RD 438 à Alençon ;
- réparation du pont sur la RD 20 à Lignou ;
- réparation du pont sur la RD 638 à Gémages ;
- réparation du pont sur la RD 752 à La Bellière ;
- remplacement du pont sur la RD 5 à Saint-Mard-de-Réno ;
- reconstruction du mur de soutènement de la RD 1 à Mieuxcé ;
- réparation du pont sur la RD 664 à Saint-Sulpice-sur-Risle ;
- réparation d'urgence du pont sur la RD 3 à Gâprée ;
- réparation du pont sur la RD 207 à Céaucé.

Environ 740 000 € ont été consacrés à ces opérations.



En matière d'études, le début de l'année 2009 a été marqué par la déclaration d'utilité publique du projet de contournement nord-ouest de Flers, et celle du barreau de liaison RD 14-RD 932 au sud de Gacé.

Les projets techniques détaillés d'aménagement de la RD 924 entre l'A 88 et Argentan, de la déviation nord de Sées et du barreau de liaison RD 14-RD 932 au sud de Gacé ont été achevés, et les appels d'offres pour les travaux lancés.

La réalisation de la déviation de Saint-Hilaire-sur-Rille a été transférée au Conseil général de l'Orne, depuis les lois de décentralisation de 2006. Les études menées par l'Equipement ont donc été reprises pour mettre à jour un nouveau projet détaillé actualisé. Ce projet sera soumis à la concertation en 2010.

Les études et procédures du projet d'aménagement à 2 x 2 voies de la RD 924 entre Flers et Argentan ont été poursuivies, avec notamment les enquêtes parcellaires, celles au titre de la loi sur l'eau, ainsi que la mise au point des projets détaillés sur les deux sections d'extrémité : Flers/Briouze et Sevrai/A 88.

Sur la section centrale Briouze/Sevrai, des études de reprise d'avant-projet ont également été entreprises. Les études globales sur la RD 962 se sont poursuivies. À noter que les opérations sur la RD 924 et la RD 962 sont subventionnées par la Région Basse-Normandie dans le cadre d'une convention de partenariat signée le 29 février 2008.

Enfin, et conformément à la délibération du 27 septembre 2007, le service, après avoir retenu un assistant à maîtrise d'ouvrage, a poursuivi les études préalables en vue de la création éventuelle d'un aéroport départemental à Sées.

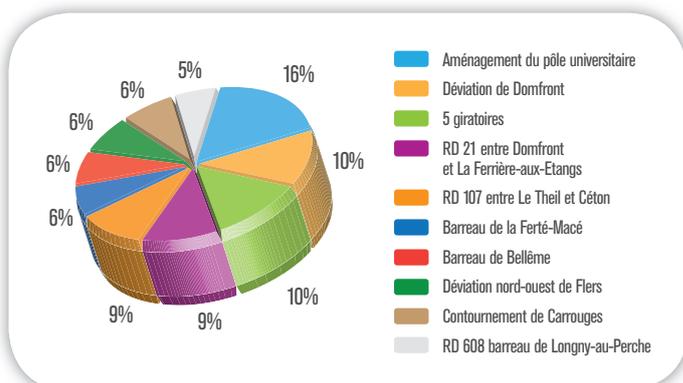
1 200 000 € ont été consacrés à toutes ces études. Des acquisitions foncières d'opportunité ont été faites, pour faciliter la réalisation de tous les projets, à hauteur de 320 000 €.

ETUDES ROUTIÈRES

L'activité du bureau des études routières pour l'année 2009 a permis d'assurer :

- la redéfinition de la politique d'aménagement des routes à 2 voies (modernisation, recalibrage) avec un premier chantier test sur la RD 107 ;
- les procédures d'enquêtes publiques de la déviation de Domfront qui n'ont pas abouti en raison d'un avis défavorable surprenant du commissaire enquêteur ;
- la réalisation d'une série de giratoires participant au plan de relance ;
- la poursuite des études d'aménagement du pôle universitaire (cœur de site) et des études de déviation (Flers, La Ferté-Macé, Bellême) ;
- les études d'exécution de la modernisation de la RD 21 et du barreau de Longny-au-Perche.

L'activité se répartit comme suit pour les principales opérations :



95 000 € ont été dépensés en études externes.

MARCHÉS ET GESTION COMPTABLE

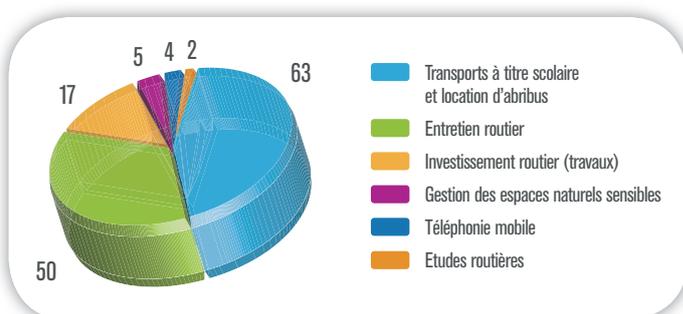
Le bureau des marchés et de la gestion comptable a géré en 2009 les crédits du service grands travaux routiers et ceux du service de la gestion du réseau routier. L'ensemble a représenté 15,635 M€ de dépenses réelles d'investissement et 2,744 M€ de dépenses réelles de fonctionnement. Le reste des crédits votés par le Conseil général pour les actions routières, soit 26,820 M€ de crédits d'investissement et 7,018 M€ en fonctionnement, a été réparti entre les quatre agences des infrastructures départementales.

Le bureau a traité directement 1 451 mandats (contre 1 176 en 2008) répartis comme suit :

- 757 en investissement ;
- 694 en fonctionnement.

Pendant la même période, le bureau a établi les décisions de reconduction de 61 marchés pour l'entretien routier (25 en 2008), et a procédé à la notification de 141 nouveaux marchés (70 en 2008) dont 120 procédures d'appels d'offres (35 en 2008).

Ces marchés se décomposent de la façon suivante (nombre de marchés) :



➤ Gestion du réseau routier

Le service gestion du réseau routier est principalement chargé :

- de préparer le budget entretien et grosses réparations et de mettre en œuvre les décisions du Conseil général de l'Orne ;
- d'assurer l'entretien, la gestion et l'exploitation des 5 800 km de routes départementales (chaussées, dépendances, service hivernal, exploitation de la route) ;
- de négocier l'acquisition de terrains et de rédiger les actes.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	9 158 479	9 324 345	9 444 119
Investissement	14 158 640	17 181 105	25 562 266
Budget total	23 317 119	26 505 450	35 006 385
Effectif agents au 31/12	264	264	253



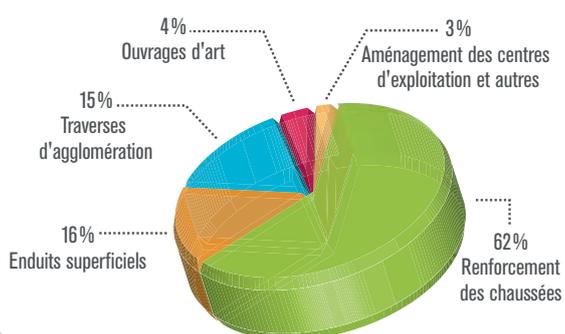
Les crédits d'investissement ont fortement crû, sous l'effet essentiellement du plan de relance départemental.

GESTION PROGRAMMATION

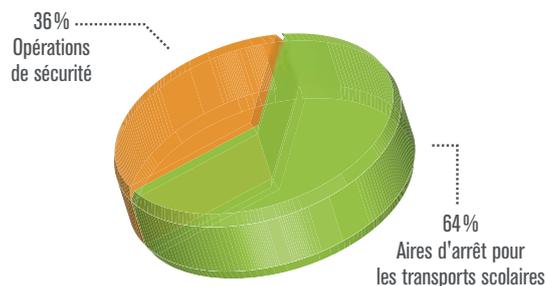
Le bureau gestion programmation a géré la répartition des budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'entretien du réseau routier du Département.

Il travaille en concertation avec les quatre agences territoriales afin de définir la politique d'entretien pour les chaussées, le fauchage, l'assainissement, les ouvrages d'art et la signalisation.

➤ ENTRETIEN CHAUSSÉES, OUVRAGES D'ART ET DÉPENDANCES



➤ SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Le bureau prépare les dossiers de consultation des entreprises aboutissant à la signature des marchés. Il gère administrativement le domaine public départemental au travers de conventions d'autorisation de travaux, de conventions financières, de permissions de voirie, de procédures de classement et déclassement, du suivi du contentieux routier, des Plans locaux d'urbanisme (PLU).

Il a également pour mission de coordonner et de mettre à jour la base de données routières mise à disposition des services du Conseil général et plus particulièrement à l'attention des agences départementales.

ACQUISITIONS FONCIÈRES

Le bureau des acquisitions foncières a conclu des accords en vue de l'achat de terrains et le versement d'indemnités d'un montant de 323 700 € pour les terrains nus et de 384 000 € pour les propriétés bâties.

Les dépenses ont concerné :

- ▶ l'acquisition d'une surface totale de 12 ha 32 a 82 ca et de trois propriétés bâties ;
- ▶ le préfinancement d'opérations SAFER dans le cadre de la constitution de réserves foncières pour la mise à 2 x 2 voies de la route départementale n° 962 entre Flers et Condé-sur-Noireau (4 ha 83 a 35 ca pour 36 380 €) et de la mise à 2 x 2 voies de la route départementale n° 924 entre Argentan et Flers (26 ha 50 a 46 ca pour 149 900 €) ;
- ▶ l'ensemble des frais occasionnés par la procédure d'établissement des actes (cadastre, hypothèques, frais de géomètre, frais de publication...) ;
- ▶ le coût de l'indemnisation des préjudices accessoires subis par les propriétaires et les exploitants.

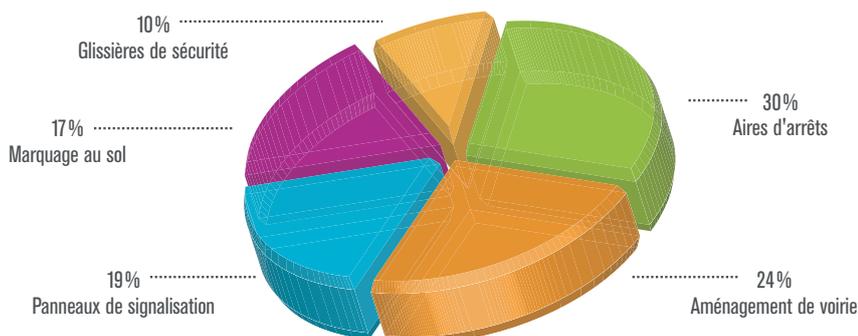
Différentes parcelles (délaissés de voirie routière, gares à matériaux, revente de terrains acquis en excédent), représentant une surface totale de 75 ha 43 a 94 ca (dont 74 ha 33 a, concernant la revente de la ligne SNCF Alençon/Condé-sur-Huisne) ont fait l'objet de rétrocession par le Département dans le cadre de ventes ou d'échanges 102 actes et 109 conventions d'indemnisation ont été conclus en 2009.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Opérations de sécurité routière

En 2009, le Département a aménagé des aires d'arrêts scolaires, des carrefours, réalisé des dégagements de visibilité, mis en place ou renouvelé des glissières de sécurité et de la signalisation pour un montant total de 5 551 000 € (dont 1 009 000 € en dépenses de fonctionnement et 4 542 000 € en dépenses d'investissement).

REPARTITION DES DEPENSES 2009



Le Département est également compétent dans le domaine de la police de la circulation sur les routes départementales hors agglomération :

56 arrêtés permanents ont été pris (33 limitations de vitesse, 2 limitations de tonnage et 21 modifications de régime de priorité), et 511 arrêtés temporaires ont été signés pour permettre la réalisation de travaux (292) ou d'épreuves sportives (219) sur les routes départementales.

Subventions :

Une partie des recettes procurées par le produit du relèvement du tarif des amendes de police relatives à la circulation routière est redistribuée sous forme de subventions du Fonds d'action locale (FAL). En 2009, la dotation FAL est passée de 285 834 € à 397 511 €, soit une augmentation de 40% par rapport à 2008. Sur l'exercice 2009, 60 opérations ont été subventionnées pour un montant de 460 941 €, essentiellement pour l'aménagement d'arrêts de car par les communes et communautés de communes.

AGENCES DES INFRASTRUCTURES DÉPARTEMENTALES

Elles relayent et exécutent les décisions prises pour l'aménagement, la gestion, l'entretien et l'exploitation de la voirie départementale.



ENTRETIEN

Elles organisent et assurent en régie l'entretien courant des chaussées, des ouvrages d'art, des dépendances et de la signalisation. Elles suivent et contrôlent les prestations réalisées par les entreprises sur le domaine départemental.

GESTION

Elles préparent et instruisent les demandes de permission de voirie (687 en 2009), de conventions de travaux (25 en 2009), d'arrêtés permanents de la circulation (56 en 2009) et d'arrêtés temporaires de la circulation (511 en 2009).

Elles participent également aux procédures de remboursement par les tiers des dégradations du domaine public après un accident (106 procédures en 2009 pour un montant de 183 000 €).

EXPLOITATION

Elles préparent les plans d'exécution de la viabilité hivernale (planning des astreintes, circuits de salage) et les mettent en œuvre.

Les agences interviennent également pour la gestion du trafic en cas d'accidents ou d'intempéries autres qu'hivernales (accidents, inondations, tempête...).



Transports de personnes

Les dépenses du budget principal se sont stabilisées tandis que celles de la Régie des transports ont baissé de 8,21% et plus particulièrement, les dépenses de carburants et de maintenance des véhicules grâce à la politique de renouvellement du parc menée depuis plusieurs années par le Conseil général.

Les services accessibles par internet se sont développés. Après la mise en ligne en 2008 des horaires des services scolaires, c'est la totalité des lignes régulières qui est accessible sur le net. Le nombre de demandes de titre de transports saisies sur le site du Conseil général a augmenté de 32%.



Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	15 835 940	16 321 381	16 392 293
Investissement	1 073 165	1 015 901	945 138
Budget total	16 909 105	17 337 282	17 337 431
Agents au 31/12 en ETP*	21,70	21,70	22

* hors régie des transports



Dans le cadre du renouvellement des marchés de transports scolaires pour une période de quatre ans, à compter de la rentrée de septembre 2009, de nombreuses lignes et dessertes ont été optimisées, qui ont permis de faire l'économie de 14 véhicules, par rapport aux précédents contrats.

La régie est composée depuis le 1^{er} septembre de 40 autocars effectuant quotidiennement 167 circuits pour un budget de 1 766 000 €.

L'année 2009 aura été marquée par l'acquisition de cinq véhicules neufs dont deux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces investissements renforcent la politique d'amélioration de la qualité de service par la diminution de l'âge moyen du parc, aujourd'hui ramené à quatre ans et un mois.

Enfin, a été organisée la simulation d'un accident à la descente d'un car. Ce crash test réalisé en présence de 200 collégiens et de nombreuses personnalités, a permis de sensibiliser les enfants à ce risque quotidien.

Un DVD sera réalisé et diffusé dans tous les établissements scolaires de l'Orne et commercialisé dans toute la France.

La politique globale de sécurité du Conseil général a été consacrée par l'obtention de « l'Echarpe d'or », remise au Sénat en décembre 2009.



➤ Environnement

Le service espace rural et agriculture (SERA) est chargé de la mise en œuvre des politiques du Conseil général dans les domaines de l'agriculture et de l'environnement, soit en qualité de maître d'ouvrage dans certains domaines spécifiques (aménagement foncier, espaces naturels sensibles), soit en apportant un appui aux maîtres d'ouvrage locaux, d'ordre financier en règle générale, ou technique.



L'année 2009 a été consacrée à la mise en œuvre des nouvelles politiques adoptées par l'Assemblée départementale dans sa séance du 29 novembre 2008, à savoir :

- eau : transformation du Service d'assistance technique et d'étude aux stations d'épuration (SATESE) en Service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques (SATTEMA) et conventionnement avec les collectivités gestionnaires de systèmes d'épuration ;
- espaces naturels sensibles : engagement des actions de concertation avec 12 des 20 collectivités inscrites dans le nouveau Schéma départemental des espaces naturels sensibles ;

EAU

L'autorisation de programme pour le financement des travaux d'eau et d'assainissement votée par l'Assemblée départementale s'élevait pour l'exercice budgétaire 2009 à 4 500 000 €.

Celle-ci a été engagée à 95%, traduisant la demande forte des collectivités ornaises pour réaliser ces investissements, importants pour le développement futur de leur territoire.

77 dossiers de subventions de 51 collectivités différentes ont été instruits et 4 195 990 € de crédits de paiements ont été versés pour des travaux d'assainissement et pour des travaux d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine.

Ces investissements permettront de participer à l'effort collectif de soutien à l'économie locale puisque ces subventions généreront un volume de travaux de 16 320 000 € hors taxes.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	586 410	560 261	1 270 031
Investissement	6 204 410	5 987 118	6 209 004
Budget total	6 790 820	6 547 379	7 479 035
Agents au 31/12 en ETP	17,5	16	15,7

- haies : mise en œuvre de la nouvelle politique en faveur de la plantation coordonnée de haies bocagères ;
- énergie : mise en œuvre de la nouvelle politique en faveur des énergies renouvelables ;
- agriculture : mise en œuvre du plan avicole ;
- aménagement foncier : constitution des commissions intercommunales d'aménagement foncier pour le projet de mise à 2 X 2 voies de la RD 924.



APPUI TECHNIQUE AUX EXPLOITANTS DE STATIONS D'ÉPURATION-SATTEMA

La loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA) a modifié l'organisation de l'assistance technique apportée par les Conseils généraux aux collectivités en matière d'assainissement collectif et non collectif.

Les missions ont donc évolué pour répondre aux nouvelles exigences législatives qui sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2009 et sont assurées dorénavant par le SATTEMA. Pour mémoire, le Département doit mettre à disposition un service d'assistance technique pour les collectivités ne disposant pas des moyens humains et techniques suffisants.

Les autres collectivités peuvent bénéficier de cette assistance, mais dans le respect du code des marchés publics (paiement de la prestation).

Le financement des missions du SATTEMA est assuré par les participations des collectivités, les subventions des Agences de l'eau et le budget du Conseil général. Le constat majeur, comme les années précédentes, est celui de la perturbation du fonctionnement d'un nombre important de stations par des eaux claires parasites issues de réseaux de collecte non conformes.

SUIVI DE LA QUALITÉ DES COURS D'EAU

Le département dispose de deux réseaux de mesures permettant de suivre l'évolution de la qualité des eaux. Le premier est géré par les Agences de l'eau Seine Normandie et Loire Bretagne avec pour but de donner une image générale des eaux, à l'échelle européenne. Le second est géré par le Conseil général avec pour but d'assurer un suivi plus fin à l'échelle départementale et d'orienter nos politiques dans le domaine de l'eau.

Une synthèse annuelle de la qualité des cours d'eau du département est réalisée par le SATTEMA. Les résultats sont globalement encourageants, même si certains points restent à améliorer, notamment en matière de nitrates et de pesticides.

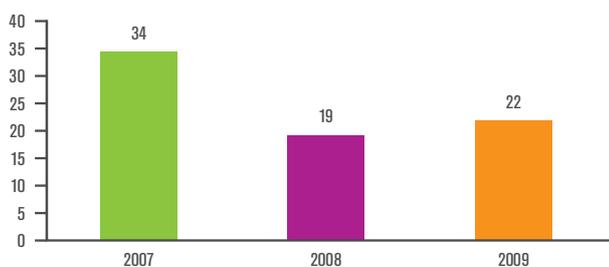
HYDRAULIQUE ET RESTAURATION DE COURS D'EAU

Une autorisation de programme de 250 000 € a été allouée pour financer les travaux de restauration de cours d'eau. 16 dossiers de subventions de 12 maîtres d'ouvrage différents ont été instruits et 186 940 € de crédits de paiements ont été engagés.

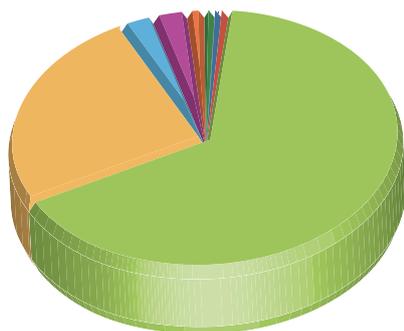
ENERGIE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le Conseil général met en œuvre une nouvelle politique de promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. En 2009, 22 dossiers d'installation de chaudières à bois déchiqueté et/ou de réseaux de chaleur, ont été subventionnés pour un montant de 141 343 €, correspondant à une puissance totale installée de 1984 kW.

► NOMBRE DE PROJETS SUBVENTIONNES



Dans le cadre des nouvelles aides mises en œuvre : repartitions des aides 2009 - politique énergie 215 740 €



- Chaudières bois/ Réseaux de chaleur 141 343 €
- Unités de méthanisation agricole 54 499 €
- Travaux d'amélioration des performances thermiques 6 763 €
- Etude éco-construction 6 400 €
- Banc d'essai tracteurs 3 000 €
- Déchiqueteuse bois 1 490 €
- Pré-refroidisseur tank à lait 1 200 €
- Etude filière chanvre 1 045 €

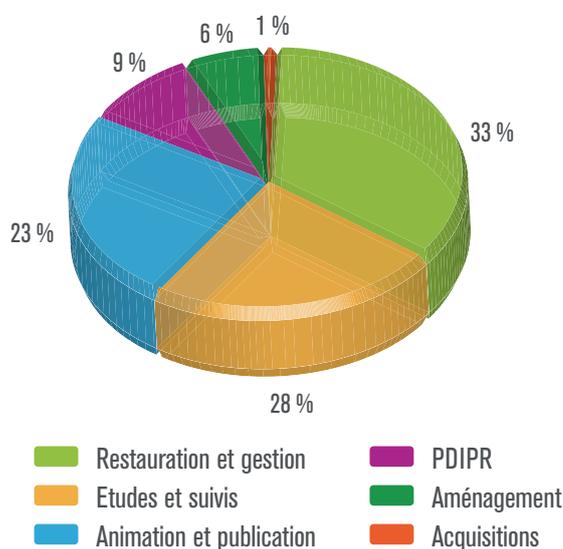
Par ailleurs, plusieurs groupes de travail ont été animés afin de favoriser l'émergence de projets collectifs ou complémentaires dans différents domaines (bois énergie, précarité énergétique, chanvre...).

ESPACES NATURELS SENSIBLES (ENS)

Suite à l'adoption du nouveau schéma, le programme départemental des ENS est passé de 20 en 2008 à 40 sites, la superficie de 502 ha à plus de 800 ha. 18 sites sont actuellement gérés, 16 ont bénéficié de visites guidées, 9 sont ouverts au public en accès libre.



► DÉPENSES DE LA TAXE DÉPARTEMENTALE DES ESPACES NATURELS SENSIBLES 2009 : 268 118 €



En 2009, les actions ont concerné 26 espaces naturels sensibles au total contre 15 en 2008 :

- 19 sites ont fait l'objet de travaux (gestion, aménagement, entretien) ;
- des études ont été menées sur 14 sites, 5 plans de gestion ont été suivis ;
- des démarches d'analyse et de concertation avec les collectivités ont été engagées pour 12 nouveaux ENS, afin d'établir les périmètres définitifs. 2 périmètres ont été validés par le Conseil général après accord des communes, 3 sont en cours de finalisation, 7 sont à l'étude (travail de terrain, rencontre avec les élus et les propriétaires) ;
- le nombre d'animations et la fréquentation sont en augmentation avec 591 animations effectuées sur 16 sites (578 en 2008) et une fréquentation totale de 11 590 visiteurs (10 551 en 2008) dont 10 271 scolaires. 40 chantiers ont été réalisés avec les associations et entreprises d'insertion et 2 avec un public de personnes handicapées dans le cadre d'ateliers protégés conduits par l'ADAPEI.
- le suivi de la mise en place de la directive européenne habitat – Natura 2000 concerne 16 sites. Un nouveau contrat Natura 2000 a été établi en 2009.

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ITINÉRAIRE DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE ET AIDES À LA RANDONNÉE

L'ensemble des 505 communes ornaïses a été recensé en 2009. Seules 29 communes n'ont pas encore fait parvenir leur délibération, afin de pouvoir approuver l'ensemble du plan pour l'Orne.

La thématique des voies vertes, en expansion, a conduit le Département à s'associer à plusieurs réflexions en cours sur l'aménagement des anciennes voies ferrées, en voie verte (Caen-Flers, Alençon-Condé-sur-Huisne, Briouze-Bagnoles-de-l'Orne).



AIDES DIVERSES

DÉCHETS

En 2009, le Conseil général a accordé des subventions à hauteur de :

- ▶ 768 € en fonctionnement pour aider les collectivités compétentes en matière de gestion des déchets à développer la communication sur le tri sélectif, la prévention de la production de déchets ;
- ▶ 287 754 € en investissement pour l'achat groupé de composteurs, l'extension et/ou la création d'une nouvelle déchèterie (quatre projets financés).

La Commission consultative de suivi du PEDMA s'est réunie le 23 novembre 2009 pour établir le bilan 2008 de la gestion des déchets.

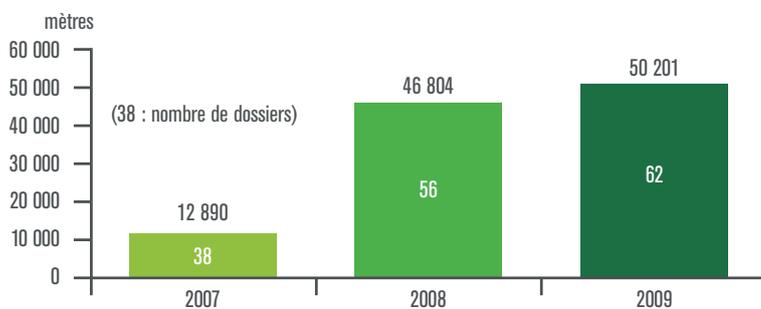
PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

62 dossiers ont été traités en 2009. Ces demandes représentent au total un engagement de 81 877 € et 50 201 m de haies bocagères plantées.

Le maintien de l'identité bocagère du département de l'Orne constitue aussi un soutien pour la filière bois énergie.



LA HAIE BOCAGÈRE DANS L'ORNE ÉVOLUTION



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE L'EAU (SDE)

L'année 2009 aura été marquée par la modification du partenariat financier entre le Conseil général et le SDE. Le budget de fonctionnement du SDE intègre dorénavant toutes les charges administratives (personnel, mise à disposition de bâtiment, téléphone, . . .) auparavant acquittées par le Département.



➤ Agriculture

AIDES À L'AGRICULTURE

CONVENTION AVEC LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ET LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

Chaque année, une convention avec la Chambre d'agriculture définit les actions engagées par elle et neuf organisations professionnelles agricoles (OPA), en faveur de l'agriculture ornaise, et pour lesquelles le Conseil général apporte son concours financier. 18 actions sont mises en œuvre par la Chambre d'agriculture, relevant de cinq domaines spécifiques.

Le budget 2009 consacré à ces actions s'élevait à 681 412 € dont 591 000 € pour la Chambre d'agriculture et 90 412 € pour les organisations professionnelles agricoles.

SANTÉ ANIMALE

Le Conseil général soutient l'élevage ornais en prenant à sa charge une partie des frais d'analyses de prophylaxie des cheptels bovins, ovins, porcins, équins ainsi que l'abattage des animaux atteints de certaines maladies et en allouant une aide forfaitaire aux éleveurs.

Le montant de l'aide allouée à ces actions s'élève à 548 000 €.

AIDES AUX AGRICULTEURS

➤ Aides à l'installation

L'assemblée départementale a souhaité favoriser l'installation des jeunes agriculteurs en leur attribuant une subvention maximale de 7 600 € pour financer une partie de leurs premiers investissements. L'évolution annuelle de l'attribution de cette aide est détaillée ci-dessous :

	2007	2008	2009
Nombre de jeunes agriculteurs aidés	89	90	92
Montant des subventions accordées (en €)	590 000	625 500	631 715

➤ Aides à la réduction des charges de mécanisation

Le Conseil général a mis en place un nouveau dispositif en direction des jeunes agriculteurs afin de les inciter à avoir recours à du matériel d'une entreprise de travaux agricoles (ETA) ou/et d'une Cuma plutôt que d'investir seuls dans du matériel onéreux. 28 jeunes agriculteurs ont bénéficié de cette aide en 2009, pour un montant de 42 000 €.

➤ Plan végétal pour l'environnement (PVE)

Le PVE est un dispositif d'aide aux investissements à vocation environnementale pour le secteur végétal qui a pour objectif la reconquête de la qualité des eaux à travers trois axes d'interventions. En 2009, cinq dossiers ont été instruits représentant un montant de subvention attribué de 12 326 €.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	1 351 380	1 276 739	1 314 006
Investissement	2 275 800	2 117 882	2 449 476
Budget total	3 627 180	3 394 621	3 763 482
Agents au 31/12 en ETP	2	3,5	4,5

➤ Plan de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA2)

Ce programme s'est achevé en fin d'année 2007.

Environ 120 dossiers de subvention restent cependant à solder.

365 482 € de crédits de paiements ont été versés en 2009. La crise agricole de 2009 engendre des demandes de délais supplémentaires, l'achèvement complet de ce programme ne sera effectif qu'à la fin de l'année 2011.

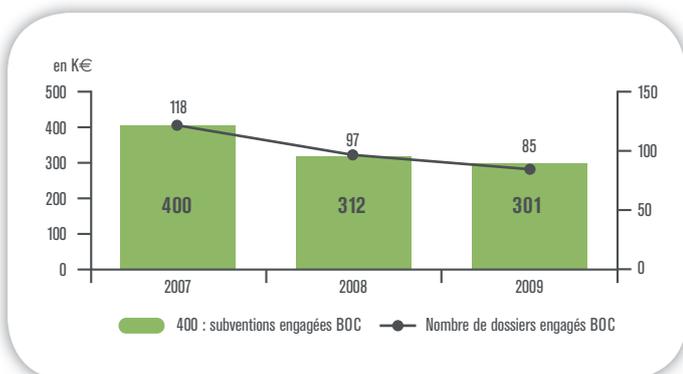
➤ Programme de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE)

Le PMBE est un dispositif d'aide à la rénovation du parc de bâtiments d'élevage favorisant le maintien d'un élevage respectueux de l'environnement.

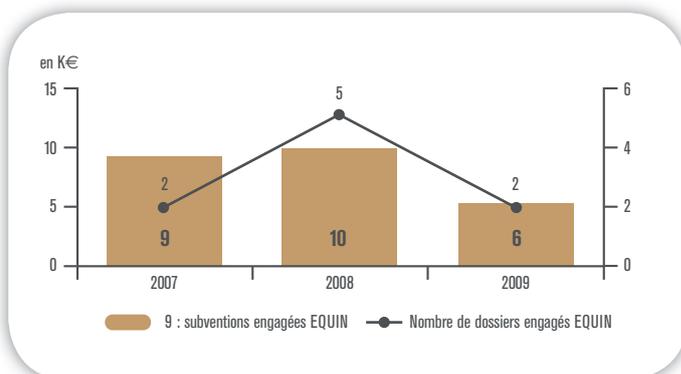


Le Conseil général participe financièrement à trois programmes, bovin-ovin-caprin (BOC), équin et avicole. L'évolution des crédits alloués est présentée ci-après.

PROGRAMME DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE BOVIN-OVIN-CAPRIN (BOC)



PROGRAMME DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE ÉQUIN



PROGRAMME DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE AVICOLE

En 2009, quatre dossiers ont été instruits et ont fait l'objet d'une attribution de subvention pour 10 290 € (constructions de trois bâtiments de production de volailles de chair et un rachat de bâtiments).

AIDES À L'ORGANISATION DES COMICES AGRICOLES

Le Conseil général de l'Orne finance des manifestations promouvant l'élevage ornais tels que les comices cantonaux, les comices d'arrondissement, les concours d'animaux de viande. Pour 2009, le budget dédié à cette action s'élevait à 80 000 €.

Ces aides ont contribué à l'organisation de 36 comices ou concours, 2 310 animaux ont été présentés.

AMÉNAGEMENT FONCIER

L'aménagement foncier est de la compétence du Conseil général depuis le 1^{er} janvier 2007 (loi sur les territoires ruraux). De nombreuses décisions ont été prises en 2009 dans le cadre des projets routiers projetés par le Département.

Le projet de modernisation de la RD 924 (liaison Argentan-Flers) déclaré d'utilité publique le 10 avril 2006 a nécessité la constitution de trois Commissions Intercommunales d'Aménagement Foncier (CIAF) : Flers - Landigou - La Selle La Forge, Briouze - Ste-Opportune, Ecouché - Loucé - Sevrai. Les deux dernières CIAF citées ont décidé à l'unanimité la conduite d'un aménagement foncier rural et forestier avec inclusion des emprises, celles-ci seront proches de 75 ha. Ces projets pour une superficie totale impactée voisine de 2 000 ha constituent les deux premières opérations à conduire sous maîtrise d'ouvrage départementale. Ces deux aménagements fonciers concerneront 550 comptes de propriété et plus de 50 exploitations.

L'année 2009 met un terme aux conventions passées entre le Département, l'Etat et la Société ALIS. Ces conventions engagées en 2002, concernaient les aménagements fonciers pour la Route Nationale 12, l'Autoroute A 88 et l'Autoroute A 28. Ces trois opérations comportaient 13 périmètres d'aménagement foncier.

La dépense totale s'est élevée à 4 982 310 €.

➤ Laboratoire départemental de l'Orne

Le laboratoire départemental de l'Orne (LDO) assure des missions d'intérêt général dans les domaines de l'hygiène et de la santé (santé animale, qualité de l'eau et de l'environnement, hygiène et sécurité alimentaire). Il fait l'objet d'un budget annexe du Département.



La biologie vétérinaire représente 62 % du chiffre d'affaires du LDO.

Depuis 2007, en termes de chiffre d'affaires, la part relative à la biologie vétérinaire croît régulièrement. Elle représente désormais 62 % des recettes du laboratoire.

Afin de répondre aux évolutions réglementaires, les locaux ont fait l'objet de travaux de réhabilitation. La première phase des opérations s'est achevée au dernier trimestre, permettant l'installation des équipes de bactériologie (eaux, aliments) et de virologie dans des locaux répondant aux exigences d'hygiène, de sécurité et de santé publique. L'unité d'encéphalopathie spongiforme transmissible (EST) va disposer d'un local de confinement de niveau L3 exigé par l'Etat (Direction générale de l'alimentation).

Suite à l'audit du mois de septembre 2009, le renouvellement de l'accréditation du LDO a été prononcé par le COFRAC, pour une période de cinq ans allant jusqu'au 30 novembre 2014.

La réalisation de prestations pour le compte des services de l'Etat nécessite le maintien des agréments ministériels (santé, environnement, alimentation, agriculture) et l'accréditation de l'ensemble des analyses. En 2009, le LDO a été accrédité sur cinq nouvelles méthodes d'analyses.

Afin de maintenir le niveau de qualification des agents, le LDO a consacré 41 jours aux actions de formation dans des domaines variés (sécurité biologique, informatique, qualité, statistiques appliquées, contrôle des eaux, anatomo-pathologie, autopsie, biologie moléculaire).

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	4 336 709	4 510 065	4 580 535
Investissement	383 273	478 178	371 573
Budget total	4 719 982	4 988 243	4 952 108
Agents au 31/12 en ETP	61,3	63,3	61,6

RECETTES	2007	2008	2009
Biologie vétérinaire	58%	60%	62%
Chimie	30%	28%	26%
Bactériologie	12%	12%	12%



Mission Jeunesse Culture



L'année 2009 a été marquée par le vote par l'Assemblée départementale d'un programme pluriannuel ambitieux de rénovation des collèges publics.

Les grandes tendances

Les programmes

COLLÈGES - FORMATION INITIALE - JEUNESSE

- Collèges publics
- Collèges privés
- Accompagnement pédagogique
 - Autres établissements privés
 - Aides à la jeunesse
 - Site universitaire
- Aides à la poursuite des études

SPORT

ACTION CULTURELLE ET ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

- Équipements culturels
 - Diffusion
 - Animation
 - Création
- Enseignement artistique : musique, théâtre et danse
- Médiathèque départementale de l'Orne (MDO)

PATRIMOINE CULTUREL

- Inventaire et enrichissement des collections
 - Conservation, restauration et valorisation du patrimoine

Dans le cadre de l'objectif stratégique « favoriser l'épanouissement des jeunes », l'année 2009 a été principalement marquée par :

- ▶ le vote par l'Assemblée départementale d'un programme de rénovation des collèges de 50 M€ en cinq ans ;
- ▶ le rattachement au Conseil général au 1^{er} janvier 2009 de l'ensemble des adjoints techniques des collèges, soit 255 agents ;
- ▶ l'adoption d'un règlement départemental unique de restauration ;
- ▶ une progression des demandes d'intervention dans les collèges au titre de l'entretien ;
- ▶ la signature d'une convention de partenariat avec le Rectorat, la Région et les deux autres

Départements bas-normands pour étudier la faisabilité d'un espace numérique de travail pour l'ensemble de la communauté éducative bas-normande. Trois collèges ornais sont retenus comme sites pilotes : Saint-Exupéry et Balzac à Alençon, Monnet à Flers ;

- ▶ une expérimentation de classe mobile fonctionnant par WIFI au collège Saint-Exupéry ;
- ▶ l'édition d'une plaquette d'information sur le BAFA élaborée en commun avec l'ensemble des financeurs ;
- ▶ l'élaboration du guide handisport.

En ce qui concerne les objectifs stratégiques visant à affirmer une offre culturelle de qualité et valoriser les patrimoines historiques et environnementaux, l'année 2009 a vu :

- ▶ l'instauration d'une nouvelle politique de restauration du patrimoine pour prendre en compte le patrimoine historique classé et inscrit ;
- ▶ l'étude de projets de bibliothèques qui devraient voir le jour en 2010 notamment à Couterne, Mortrée, Ecouché, La Chapelle d'Andaine ainsi que les antennes intercommunales du Domfrontais (Champsecret, Lonlay-l'Abbaye, Ceaucé) ;
- ▶ un rythme soutenu de collecte aux Archives avec un accroissement net des collections de

450 mètres linéaires et plus d'un million de connexions sur le site internet de consultation pour 192 millions de pages consultées ;

- ▶ l'organisation par la Conservation des Objets d'Arts en partenariat avec la Préfecture et la Fondation du Patrimoine, de l'évènement « Pierres en Lumières » ;
- ▶ la poursuite du partenariat avec l'Office départemental de la culture.

Collèges - formation initiale - jeunesse



Pour favoriser l'épanouissement des jeunes, le Conseil général met en place et suit des politiques visant à offrir un cadre de vie adapté à la communauté éducative (31 collèges publics, 13 collèges privés sous contrat avec l'État, site universitaire de Montfoulon, Maisons familiales rurales) et à accompagner les jeunes dans leurs projets au travers d'aides à la jeunesse et de bourses d'études.

Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	8 091 826	6 853 121	7 129 023
Investissement	9 834 715	5 349 029	6 457 383
Budget total	17 926 541	12 202 150	13 586 406
Agents au 31/12 en ETP	20,4	18,6	23,35 *
ATEC au 31/12 en ETP	132	223,9	249,9 **

*En 2009, intégration de 4 contrats aidés pour développer les TICE.

** Intégration de la totalité des ATEC au 1^{er} janvier 2009

COLLÈGES PUBLICS

Un programme ambitieux de rénovation des collèges de 50 M€ a été voté par le Conseil général. Au 1^{er} janvier 2009, l'ensemble des adjoints techniques (ATEC) des collèges a été rattaché au Département, soit par intégration ou détachement. Ils sont désormais 255 (soit en ETP 249,9) et le montant des dépenses de remplacements de courte durée de ces personnels pour 2009 s'élève à 162 201 €.

TRAVAUX, MAINTENANCE DES BÂTIMENTS

En 2009, un diagnostic complet des 31 collèges ornaïsiens a été réalisé par quatre équipes de maîtrise d'œuvre qui seront chargées des travaux à suivre. Les études de diagnostic ont intégré les conclusions de l'audit sur l'accessibilité et comprenaient la performance environnementale, notamment la consommation énergétique. Les quatre premiers chantiers de restructuration démarreront en 2010. Un programme de 50 M€ sur cinq ans a été voté à cet effet par le Conseil général.

Les travaux réalisés en 2009 ont concerné principalement le remplacement des menuiseries au collège Prévert de Domfront et au collège Balzac d'Alençon, l'extension des locaux EPS au collège Louise Michel d'Alençon, des travaux d'accessibilité aux handicapés pour les collèges d'Athis et de Vimoutiers, l'aménagement de la salle d'arts plastiques, la réfection de canalisations et l'étanchéité de la toiture du collège du Theil-sur-Huisne avec l'installation de panneaux photovoltaïques, la réfection de la chaufferie du collège Dolto à L'Aigle, la réfection du CDI et de la galerie au collège de La Ferté-Macé et des aménagements extérieurs au collège Balzac à Alençon.

Par ailleurs, des travaux programmés ou inopinés ont été réalisés, notamment la réfection de deux salles scientifiques au collège Louis Grenier du Mêle-sur-Sarthe, la sécurisation des accès au collège Molière de L'Aigle, le remplacement de 24 chaudières et du tableau général basse-tension à Rémalard, le raccordement du collège F. Truffaut d'Argentan au réseau de chaleur bois d'Argentan. L'ensemble de ces travaux s'est élevé à 1 021 247 €.

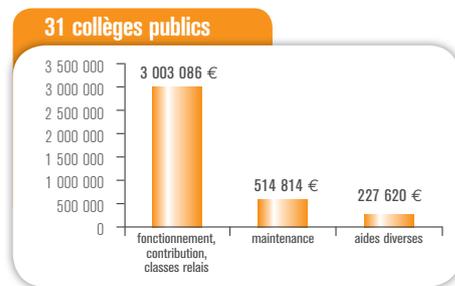
Enfin, au titre de l'entretien des collèges, ont été instruits 272 demandes d'interventions de la part des établissements contre 219 en 2008 soit une augmentation de 24%, 27 sinistres liés aux conditions climatiques ou à des vandalismes et 6 chantiers ont été réalisés par l'équipe mobile des adjoints techniques.

FORMATION

Dans le cadre du plan de formation validé par l'assemblée départementale, des formations « habilitations électriques » ont été mises en place dans l'année, afin de garantir la sécurité des agents de maintenance des établissements, en matière de travaux électriques. D'autres formations en hygiène et sécurité seront proposées, dans ce même cadre, en 2010 et 2011, à l'ensemble des agents ATEC.

Des rencontres ont été organisées dans le cadre du groupe de réflexion sur les conditions d'exercice des ATEC, avec les agents au sein des établissements, afin

➤ **Dépenses de fonctionnement et d'investissement des collèges publics pour 2009 :**



de pouvoir mettre en place des groupes d'échanges entre agents de même spécialité, courant 2010.

RESTAURATION

Le groupe de travail « restauration » s'est réuni en 2009 afin d'élaborer un règlement départemental unique de restauration. Ce dernier a été validé par l'assemblée départementale et est entré en application en septembre 2009 pour l'ensemble des collèges publics ornaïsiens. L'étude sur la tarification unique de restauration sera lancée en 2010.

Un nouveau groupe de travail a également été constitué sur le thème « rapprochement des établissements avec les filières locales de production ». Ce travail se fait en collaboration avec la Chambre d'agriculture de l'Orne et a pour objectif de mettre en relation les collèges avec les producteurs locaux notamment. Le but de ce groupe de travail est d'inciter les responsables des établissements à utiliser de plus en plus de produits locaux et/ou bio pour la restauration scolaire, dans le cadre du développement durable.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil général a également signé une convention multi-partenaire avec le rectorat, le Conseil régional, les deux Conseils généraux (Calvados et Manche), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Agence de l'eau, le GRAINE Basse-Normandie (réseau d'acteurs engagés dans la sensibilisation, la formation, l'information et l'éducation à l'environnement), afin de développer et soutenir les actions de développement durable au sein des établissements scolaires de l'académie de Caen. Le collège de la Ferté-Macé a d'ailleurs bénéficié du label Eco-école.

DÉVELOPPEMENT DURABLE (suite)

Enfin, dans le cadre de la politique départementale de développement durable et en collaboration avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne, une démarche d'économie d'eau a été lancée dans deux établissements pilotes (J. Prévert de Domfront et A. Camus de Tinchebray), avec la pose d'équipements hydro-économiques (aérateurs, compteurs divisionnaires, robinets temporisés...) pour 9 590 €. Cette expérience sera étendue aux autres collèges en 2010.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION POUR L'ÉDUCATION (TICE)

Le Département continue à être moteur au niveau des TICE. Une convention de partenariat a été signée avec le Rectorat, la Région et les deux autres départements bas-normands pour étudier la faisabilité d'un espace numérique de travail pour l'ensemble de la communauté éducative bas-normande. Trois

collèges ornaïens ont été choisis pour être pilotes dans le cadre de cette opération : Saint-Exupéry et Balzac d'Alençon et Monnet de Flers. Une expérimentation de classe mobile fonctionnant par Wifi a également été conduite au collège Saint-Exupéry d'Alençon pour 39 007 €. Enfin dans le cadre du programme départemental TICE, 509 postes informatiques, 120 netbooks, 59 vidéoprojecteurs et 7 portables ont été acquis pour 466 604 €.

EQUIPEMENT MOBILIER ET MATÉRIEL

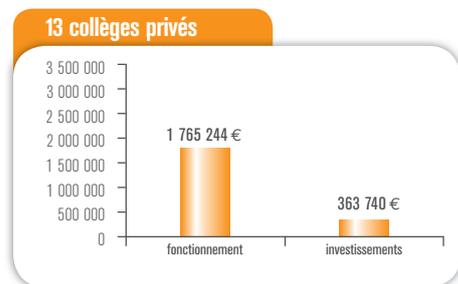
Le programme d'équipement mobilier et matériel 2009 a été préparé pour un montant de 246 266 € suivant deux priorités :

- > l'amélioration des conditions d'exercice des ATEC ;
- > l'état de vétusté des mobiliers et matériels constaté lors de l'inventaire en cours.

COLLÈGES PRIVÉS

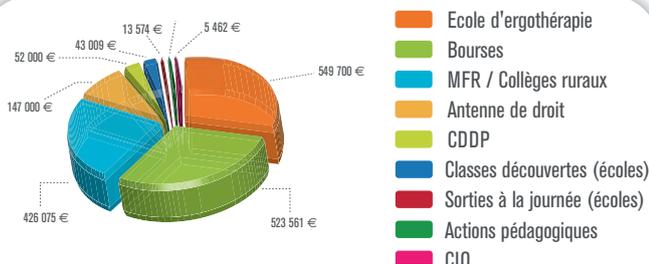
Dans le respect de la loi Falloux, les aides aux collèges privés se sont élevées à 1 765 244 € au titre du fonctionnement et 363 740 € au titre de l'investissement pour des travaux mais aussi pour du câblage et du matériel informatique.

> **Dépenses de fonctionnement et d'investissement des collèges privés pour 2009 :**



ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE

EDUCATION : AIDES DIVERSES 2009



SITE UNIVERSITAIRE

Les investissements ont été affectés principalement à la réalisation de la voirie du site universitaire pour un montant de 389 838 € améliorant le cadre de vie des étudiants.

AIDES À LA POURSUITE DES ÉTUDES

En 2009, 4 261 jeunes Ornaïens ont bénéficié des bourses d'enseignement secondaire, ce qui représente la somme de 426 640 €. En terme de performance, le coût de gestion de ces dossiers de bourse est passé de 16,36 € par dossier en 2005-2006 à 15,77 € par dossier en 2008-2009, grâce à une meilleure gestion des différents postes de dépenses (impression, affranchissements...).

AUTRES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

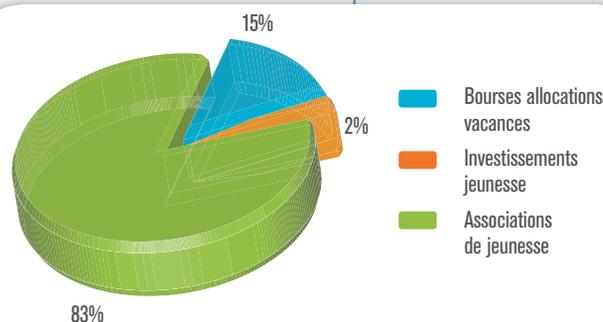
L'aide aux collèges ruraux et aux maisons familiales rurales a été renouvelée à hauteur de 231 675 € attribués au titre du fonctionnement et 194 400 € au titre de l'investissement.

AIDES À LA JEUNESSE

Les aides en fonctionnement représentent 98% du budget réservé à la jeunesse en 2009 en raison d'un nombre très faible de projets d'investissement dans ce domaine. Un centre de loisirs sans hébergement a été aidé à Putanges-Pont-Ecrepin pour 13 903 €.

Le nombre d'aides octroyées pour le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur de centres de vacances et de loisirs (BAFA) a sensiblement augmenté (2008 : 3 et 2009 : 35) grâce notamment à l'édition d'une plaquette d'information élaborée en concertation avec l'ensemble des financeurs de ce diplôme (Département, DDJS, CAF, MSA) ; l'objectif étant d'accroître le nombre de personnes formées dans les centres de vacances et de loisirs du département.

BUDGET 2009 JEUNESSE



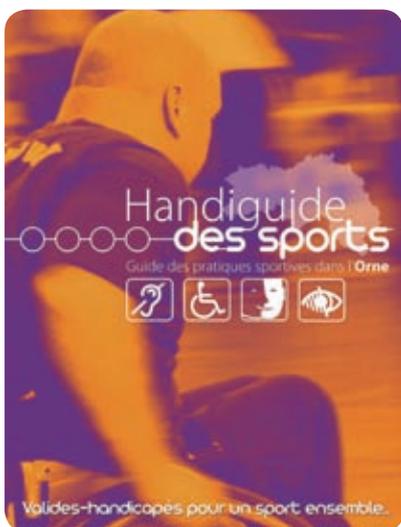
Sport

Les investissements sportifs importants aidés par le Département en 2009 sont :

- la construction d'une salle de tennis de table à Alençon ;
- la construction de deux plateaux d'éducation physique et sportive à Carrouges ;
- la création du parcours sportif d'Ecouves ;
- la construction d'un gymnase au Sap ;
- la rénovation de trois courts de tennis extérieurs à Bellou-sur-Huisne ;
- la construction d'un avion école par l'aéro-club d'Andaines.

Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	721 052	789 450	789 190
Investissement	813 958	948 277	453 425
Budget total	1 535 010	1 737 727	1 242 615
Agents au 31/12 en ETP	2,8	2,8	3,3

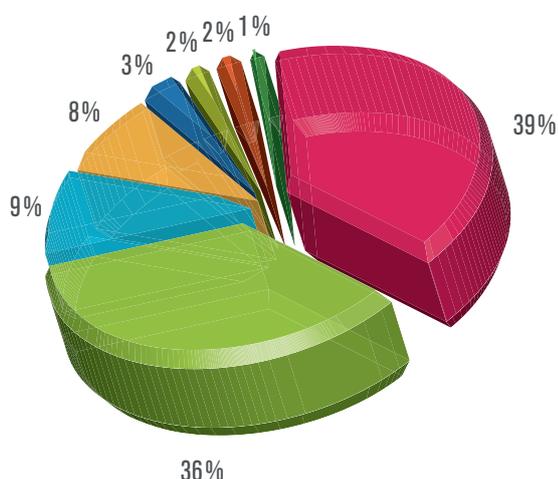


Par ailleurs, un guide à destination des Ornais a été élaboré en collaboration avec la Direction départementale de la jeunesse et des sports (DDJS), le Comité départemental olympique et sportif (CDOS), le Comité handisport et le Comité sport adapté. Son objectif est d'informer les personnes en situation de handicap sur les possibilités de pratique sportive dans le département.

Enfin, les trois collèges constituant la Commission des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature (CDESI) se sont réunis pour préparer les bases du diagnostic des sports de pleine nature, préalable à l'élaboration d'un plan départemental.



BUDGET SPORT 2009



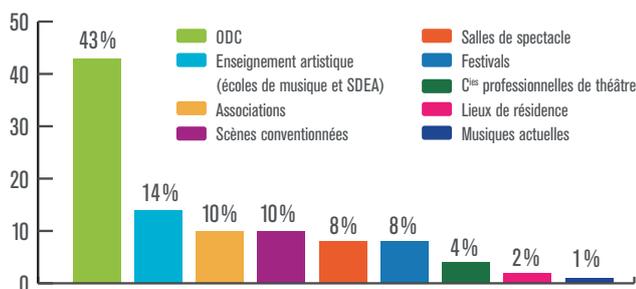
- Comité des sports + sportifs subventionnés
- Investissements sportifs
- Autres associations (CRIB, MDS)
- Manifestations sportives
- Sections sportives
- Sportifs en partenariat
- Associations aéronautiques
- Communication + divers

➤ Action culturelle et enseignement artistique

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	2 103 612	1 961 603	1 807 809
Investissement	590 082	244 607	189 514
Budget total	2 693 694	2 206 210	1 997 323
Agents au 31/12 en ETP	20	18	18,6

➤ ACTION CULTURELLE



Les actions se déclinent comme suit :



EQUIPEMENTS CULTURELS

5% du budget du service sont consacrés à la construction et à la restauration des salles de spectacles. La nouvelle Luciole a vu le jour en 2009 avec les aides du Conseil général.

DIFFUSION

50% du budget ont été affectés à la diffusion : Office départemental de la culture, Scène nationale 61, Luciole mais aussi les collections de la Médiathèque départementale de l'Orne qui approvisionnent les bibliothèques du réseau.

ANIMATION

18% du budget ont été consacrés à l'accompagnement des festivals, des musiques actuelles, des associations culturelles départementales et régionales mais également au programme d'animation de la Médiathèque et d'achat d'expositions.

CRÉATION

13% du budget permettent d'aider les compagnies de théâtre professionnelles pour leurs créations artistiques. Ce budget est aussi consacré à la création de nouvelles bibliothèques dans le département.

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE : MUSIQUE, THÉÂTRE ET DANSE

14% du budget sont affectés à l'enseignement artistique dont 13,5% pour le schéma départemental d'enseignement artistique.

MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE DE L'ORNE (MDO)



La MDO a vocation à développer la lecture publique dans les communes de moins de 10 000 habitants. Pour ce faire, elle intervient tant au niveau des investissements (création de bibliothèques) que du fonctionnement (dépôts de livres et autres documents, formation, animation...). Elle s'attache à desservir un réseau de bibliothèques et assure encore une dizaine de prêts directs. Le réseau, c'est actuellement 48 bibliothèques (de plus de 35 m²) et 15 prêts directs dont 7 vont laisser la place à des bibliothèques (sur deux ans). La MDO a invité les bibliothèques du réseau à venir choisir une fois dans l'année, une partie du renouvellement du fonds, sur place. Les bibliobus ne passent plus que trois fois au lieu de quatre. Les bibliothèques, réticentes au début, ont toutes apprécié car il est indéniable que les fonds proposés à la MDO sont beaucoup plus importants.

La fin de certains prêts directs aura aussi permis la mise en place de projets de bibliothèques qui devraient voir le jour prochainement : Mortrée, Ecouché, La Chapelle-d'Andaine, Couterne, antennes intercommunales du Domfrontais (Champsecret, Lonlay-L'Abbaye, Céaucé).

En 2009, 110 échanges en « tournées relais » ont été effectués dans les bibliothèques du département de l'Orne avec les bibliobus et 13 624 prêts ont été réalisés par 85 « tournées navettes » tous les quinze jours.

Le budget consacré à l'acquisition de documents est de 258 896 € dont 186 799 € pour les livres et 72 097 € pour les nouveaux supports.

Les prêts représentent 117 305 documents tous supports confondus dont 19 966 en prêts directs.

La mise en œuvre du plan de formation a permis de former 192 personnes, représentant ainsi 27 journées de formation (16 stages).

Le budget annuel des animations est de 67 270 € (programme annuel + festival de conte).

Les subventions accordées aux bibliothèques représentent 242 577 € et se déclinent comme suit :

- 157 166 € au titre des travaux pour la création ou l'extension d'une bibliothèque ;
- 54 944 € au titre de l'équipement mobilier ;
- 16 467 € au titre de l'aide à l'informatisation ;
- 14 000 € au titre de l'aide à la constitution de fonds multimédias (CD audio, DVD, CDROM).

► Patrimoine culturel

INVENTAIRE ET ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

L'accroissement net des collections s'élève à 450 mètres linéaires (ml), contre 467 ml en 2008. Ce métrage, largement supérieur à la moyenne annuelle d'accroissement au niveau des archives départementales de l'Orne (habituellement environ 300 ml), traduit à la fois un phénomène de rattrapage de collecte et d'accompagnement des services touchés par la Révision générale des politiques publiques (tribunaux et maison d'arrêt essentiellement en 2009). Parmi les entrées de fonds privés peuvent être mentionnées les archives de l'association de promotion de l'axe Calais-Bayonne, de l'entreprise Key plastics, de la mutuelle intergroupes Moulinex, un fonds de photographies anciennes concernant les environs de Couterne.

Les classements ont porté principalement sur les archives de l'Office national des forêts, les plans de cadastre remembré, des minutes notariales du Perche, le fonds Le Myre de Vilers, en accompagnement de l'exposition Extrême Asie réalisée par la Communauté urbaine d'Alençon.

CONSERVATION, RESTAURATION ET VALORISATION DU PATRIMOINE

► Restauration, numérisation

291 documents ont fait l'objet d'une restauration en 2009. Le programme de numérisation a produit 105 000 fichiers numériques. Les registres matricules de recensement militaire sont désormais disponibles sous forme numérique en salle de lecture.

► Communication, action culturelle

L'année 2009 a été la première année complète de fonctionnement du site de consultation en ligne du patrimoine numérisé. Le site a enregistré plus d'un million de connexions pour 192 millions de pages consultées. Le nombre de communications en salle de lecture a connu, du fait de la mise en ligne, une baisse nette, de 40 540 à 23 386, mais reste stable si on ne considère que les documents originaux (10 077 en 2009). Six numéros de l'infolettre, lancée à la fin de l'année 2008, ont été diffusés aux 1 881 abonnés volontaires.

Deux expositions ont été réalisées en 2009 : « Photos graff » et « Le lys, l'épée et la tour, le comté puis duché d'Alençon de 1269 à 1525 ». Une exposition a été co-produite : l'exposition « Les sentiers de la mémoire de la première guerre mondiale dans l'Orne ». Le service éducatif a accueilli plus de 1 200 scolaires sur le site des archives départementales. L'année 2009 a été marquée par l'organisation en partenariat avec la Préfecture et la Fondation du

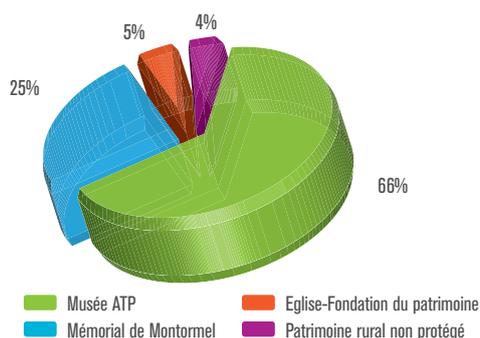
► Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	626 432	613 081	755 259
Investissement	248 352	968 136	741 553
Budget total	874 784	1 581 217	1 496 812
Agents au 31/12 en ETP	26,55	31,35	30,75

patrimoine d'un événement original, « Pierres en lumières » dans l'Orne, qui s'est déroulé sur l'ensemble du territoire ornaï dans la nuit du 16 au 17 mai. Treize mille visiteurs ont pu découvrir notre patrimoine de proximité sous un autre éclairage. Pour cette première édition, une exposition intitulée « Lieux en devenir » a été présentée à la Halle aux Blés d'Alençon les 16 et 17 mai, puis conjointement au musée et au Conseil général durant l'été. Dans le cadre de la réflexion engagée avec le diocèse sur l'ouverture des églises, un document récapitulatif des précautions à prendre en matière de sûreté a été élaboré et testé sur la paroisse Sainte Thérèse au Pays d'Alençon permettant l'ouverture des églises de Forges, Larré, Radon, Semallé, Valframbert et Vingt-Hanaps.

En 2009, le Conseil général est intervenu pour la restauration de cinq églises pour un montant total de subventions de 56 745 € sur les communes des Tourailles, Préaux-du-Perche, Maison-Maugis, Beaulieu et Le Bourg-Saint-Léonard (clos et couvert). Pour ce qui est du patrimoine rural non protégé, le Conseil général s'est impliqué sur huit communes pour des travaux concernant aussi bien le domaine public que privé. De Saint-Ellier-Les-Bois à Haleine, les aides se sont réparties sur le remplacement des menuiseries extérieures, les ravalements de façades ou la réfection d'une piéta, le tout pour un montant de subventions de 33 986 €.

► PATRIMOINE CULTUREL



La politique de restauration du patrimoine a évolué en 2009 pour prendre en compte en fin d'année le patrimoine protégé. Dès 2010, il sera possible pour un propriétaire public ou privé de faire appel au Conseil général dans le cadre de la restauration d'un bâtiment aidé par l'Etat (crédits DRAC). Le budget affecté au patrimoine culturel se compose principalement du fonctionnement de l'Ecomusée du Perche et du Mémorial de Montormel.

La restauration du patrimoine ne représente qu'environ 10 % du budget total.

En 2009, ont été financées dans le cadre des monuments historiques, la restauration des façades de l'Hôtel de Guise à Alençon, la réfection de la couverture de la grange du Prieuré Sainte-Gauburge à Saint-Cyr-la-Rosière, la restauration des façades et menuiseries de la Cour d'Honneur du Palais d'Argentré à Sées ainsi que la restauration de la voûte de la chapelle.

Mission Sanitaire Sociale



L'année 2009 comme les précédentes, a été une année de changements importants pour la mission sanitaire sociale, liés notamment à la mise en œuvre des réformes législatives.

Les grandes tendances

Les programmes

» ENFANCE FAMILLE

- Aide sociale à l'enfance
- Protection maternelle et infantile
 - Foyer de l'enfance
 - Centre maternel

» DÉPENDANCE HANDICAP

- Maintien à domicile des personnes âgées
 - Maintien à domicile des personnes handicapées
- Tarification des services d'aide à domicile
 - Accueil familial
 - Accueil en établissements pour personnes âgées dépendantes
 - Accueil en établissement des personnes handicapées
 - Tarification des établissements et soutien aux projets
 - Activités transversales

» COHÉSION SOCIALE

- Aides à la pierre et politique de la ville
- Fonds d'aides financières individuelles (FAFI)
 - Aides directes
 - Dispositifs d'insertion
 - Aides diverses

» SANTÉ

- Prévention
- Opérations de santé publique

» DEPISTAGE DES CANCERS

» Le passage du RMI au RSA a fortement impacté l'activité des services concernés, non pas tant par le nombre de dossiers, car la montée en charge est plus progressive que prévue, que par le changement des modalités d'instruction, devenues entièrement dématérialisées, ce qui a nécessité des adaptations immédiates, la mise en œuvre de l'orientation des bénéficiaires et la modification du fonctionnement des commissions. L'élaboration du pacte territorial d'insertion, relevant de la responsabilité du Conseil général, a fait quant à lui l'objet d'un travail partenarial intense et fructueux. Pionnier en Basse-Normandie, il a été adopté lors de la réunion du Conseil général de novembre 2009 ;

» La poursuite de la mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection de l'enfance s'est traduite, notamment, par l'élaboration, la signature et la présentation à l'ensemble des partenaires concernés du protocole de signalement de l'enfance en danger, permettant de positionner clairement le Conseil général, à travers la CRIP (cellule de recueil des informations préoccupantes) comme le lieu de centralisation des éléments de signalement ;

» La mise en œuvre de la loi du 5 mars 2007 portant réforme de la protection des majeurs s'est traduite par la signature début 2009 des premiers contrats portant mise en place des MASP (mesures d'accompagnement social personnalisé), qui emporte un meilleur accompagnement de la personne aidée vers l'autonomie dans la gestion de son budget et l'organisation de son quotidien.

Dans le domaine de la dépendance, la stabilisation des allocations personnalisées d'autonomie versées aux personnes âgées et les difficultés financières importantes rencontrées par les services d'aide à domicile montrent les limites de l'intervention via l'APA et la nécessité de réformer les modalités de la prise en charge de la dépendance des personnes âgées.

Par ailleurs, le pôle sanitaire social a poursuivi la mise en œuvre des nombreuses actions inscrites à son projet de service, tel le redécoupage des secteurs d'intervention des travailleurs sociaux polyvalents, qui a nécessité de la part de ces derniers un important effort d'adaptation pour insérer leur intervention dans un nouveau réseau d'acteurs.

Enfance famille



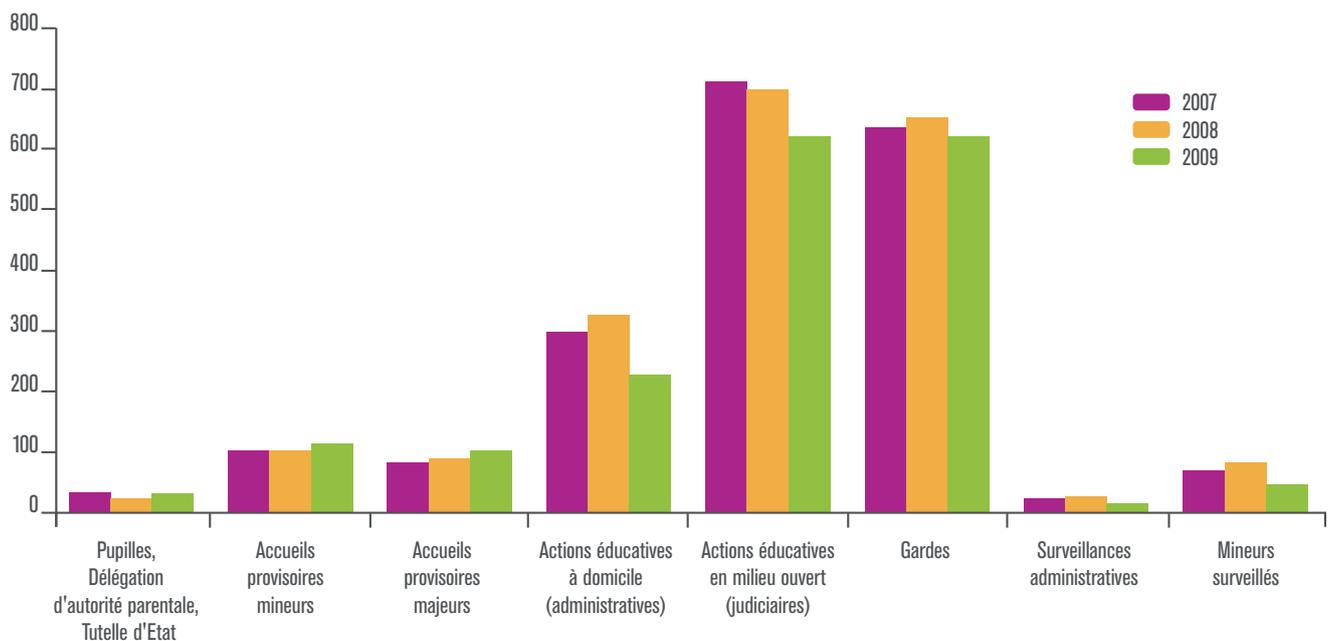
Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	*	29 089 545	30 608 613
Investissement	*	1 128	618
Budget total	*	29 090 673	30 609 231
Agents au 31/12 en ETP	*	89,90	83,6

* chiffres non disponibles compte tenu de la réorganisation des bureaux

AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

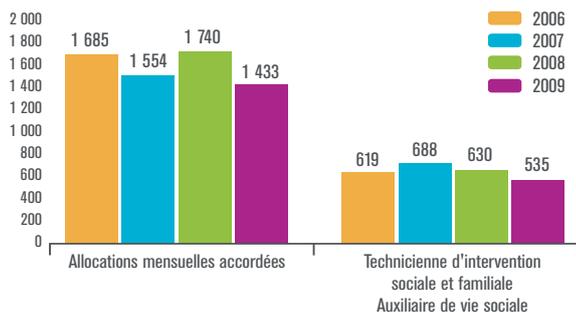
NOMBRE DE MESURES DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE



En 2009, on note une légère augmentation des accueils provisoires, notamment pour les jeunes majeurs, conformément à la politique de prévention telle que prévue par la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance.

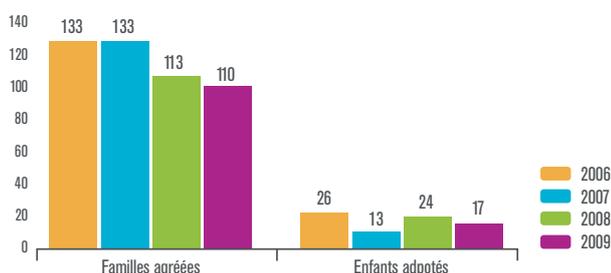
Dans le même temps, le nombre de suivis judiciaires décroît de façon significative, tant au niveau des AEMO (actions éducatives en milieu ouvert), que des placements. Les travailleurs sociaux exerçant des actions éducatives à domicile (AED) ont mis en œuvre 447 mesures (442 en 2008), soit une activité restée stable.

► NOMBRE DE DOSSIERS D'ALLOCATIONS MENSUELLES, TISF/AM 2006 À 2009



Le nombre de dossiers accordés en allocations mensuelles ou en TISF a diminué du fait d'une baisse importante des demandes.

► NOMBRE D'ADOPTIONS



En matière d'adoption, il est enregistré une diminution du nombre d'enfants adoptés en 2009 par rapport à l'année précédente, conformément à la tendance nationale. Sur les 17 enfants adoptés, 2 sont des pupilles de l'Etat. Les travailleurs sociaux polyvalents de secteur et les psychologues du Service de la coordination des circonscriptions d'action sociale (SCCAS) ont effectué 82 enquêtes concernant des ménages candidats à l'adoption.

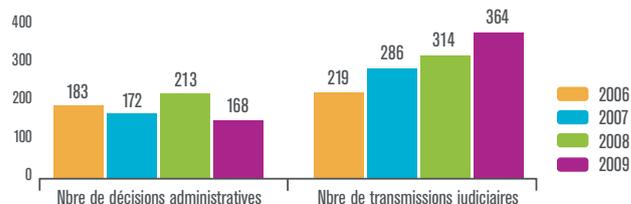
L'année 2009 se caractérise par une augmentation importante des signalements transmis par le Parquet.

Comme l'an dernier, cette augmentation est due notamment au nombre de signalements directs qui nous sont désormais renvoyés par le Parquet, le Département étant maintenant clairement identifié comme centralisateur de tous les signalements d'enfance en danger (loi du 5 mars 2007). Les travailleurs sociaux de la polyvalence de secteur majoritairement ont réalisé 908 évaluations de situations (744 en 2008) suite à une information préoccupante ou à leur initiative dans le cadre d'un suivi. L'augmentation de cette activité complexe mobilise les professionnels tant en terme de temps dédié qu'en terme d'implication.

Le service de l'Aide sociale à l'enfance a mis en place une cellule de recueil d'analyse et de traitement de ces informations préoccupantes (CRIP), suite à la signature en septembre dernier d'un nouveau protocole définissant le circuit

des signalements et les fonctions des différents partenaires en charge de la protection de l'enfance.

► SUIVI DES SIGNALEMENTS



PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

BUREAU DES AGRÉMENTS

Nombre d'assistants maternels et d'assistants familiaux agréés au 31/12/2009 :

- ▶ assistants maternels :
1 960 - 1^{ère} demande agréée : 187 (141 en 2008), soit + 25%.
- ▶ assistants familiaux :
657 - 1^{ère} demande agréée : 39 (25 en 2008), soit + 35%.

Formation obligatoire assurée pour les assistants familiaux et les assistants maternels par l'IRFA de Damigny :

- ▶ Assistants maternels agréés avant le 1^{er} janvier 2007 (60 heures de formation obligatoire)
12 groupes = 122 assistants maternels.
- ▶ Assistants maternels et assistants familiaux agréés après le 1^{er} janvier 2007 (avec obligation de suivre 120 h de formation dont 60 h avant tout accueil d'enfants) :
assistants maternels : 14 groupes - 187 assistants maternels
assistants familiaux : 9 groupes - 109 assistants familiaux

FOYER DE L'ENFANCE

Le Foyer départemental de l'enfance est un établissement public non doté de la personnalité morale mais disposant d'un budget annexe. Ce service est directement rattaché au pôle sanitaire social relevant des compétences du Conseil général de l'Orne. En tant qu'établissement public, cette institution fonctionne toute l'année, 24 h sur 24 h.

SA VOCATION RÉSIDE EN TROIS MISSIONS

Le Foyer de l'enfance assure l'accueil, l'observation et la proposition d'orientation des mineurs pris en charge au sein de l'institution.

L'année 2009 a été marquée par une hausse de l'activité. 6 750 journées ont été réalisées, contre 6 237 journées en 2008.

76 mineurs ont été accueillis cette année contre 89 en 2008 et 93 en 2007. La moyenne d'âge des mineurs pour l'année 2009 est identique à celle de 2008, soit : 12 ans et 6 mois.

Il est constaté une sensible diminution pour cette année des situations traitées dans le cadre du service d'astreinte : 527 situations en 2009, contre 711 situations pour 2008 et 470 en 2007. Une majorité de ces situations concerne des mineurs pris en charge au Foyer de l'enfance, ainsi que des mineurs dans le cadre de placements familiaux.

CENTRE MATERNEL

L'établissement regroupe deux structures pour lesquelles la capacité d'accueil est de 18 mères et 23 enfants :

SES MISSIONS

- accueil des femmes isolées en difficulté enceintes et (ou) avec enfants(s) ;
- accueil, hébergement, accompagnement socio-éducatif au quotidien ;
- insertion professionnelle (formation, stage voire emploi) ou sociale : logement, mode de garde pour les enfants, scolarisation, activités de quartier mères et enfants ;

En 2009, 31 familles ont été admises dont 9 en urgence (91 personnes présentes dont 40 mères et 51 enfants).

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	1 354 389	1 349 520	1 352 934
Budget total	1 354 389	1 349 520	1 352 934
Agents au 31/12 en ETP	26,50	29,80	32,60

LES NOUVEAUTÉS

Le projet de rattachement d'assistantes maternelles au Foyer de l'enfance est opérationnel depuis juin 2009. Ce dispositif aura permis à plusieurs enfants de bénéficier d'un mode de prise en charge complémentaire à l'accueil en institution.

Une formation interne destinée à l'ensemble du personnel est engagée depuis le mois de septembre 2009.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	878 764	883 499	890 614
Budget total	878 764	883 499	890 614
Agents au 31/12 en ETP	18,90	18,50	17,80

➤ Dépendance handicap



Le programme «dépendance handicap» en direction des personnes âgées et des personnes adultes handicapées, décline deux objectifs opérationnels : permettre le maintien à domicile dans les meilleures conditions de vie, offrir des formes d'hébergement et d'accompagnement adaptées.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	*	69 485 701	74 514 805
Investissement	*	4 006 000	3 567 248
Budget total	*	73 491 701	78 082 053
Agents au 31/12 en ETP	*	63,90	66,50

* chiffres non disponibles compte tenu de la réorganisation des bureaux

La direction se compose des services et bureaux suivants :

- le service des prestations sociales, en charge de la gestion des aides et prestations aux personnes âgées et personnes handicapées ;
- le bureau de la tarification, en charge de la fixation des budgets des établissements et services et des services d'aide à domicile ;
- le bureau de l'accompagnement social et de la coordination, en charge du pilotage des schémas du handicap et des personnes âgées, de l'accueil familial,

du suivi des centres locaux d'information et de coordination et du secrétariat du Comité départemental des retraités et personnes âgées.

Elle exerce ses missions en lien avec de multiples partenaires (associations, établissements et services médico-sociaux, maison départementale des personnes handicapées, DDASS, service de la coordination des circonscriptions d'action sociale...).

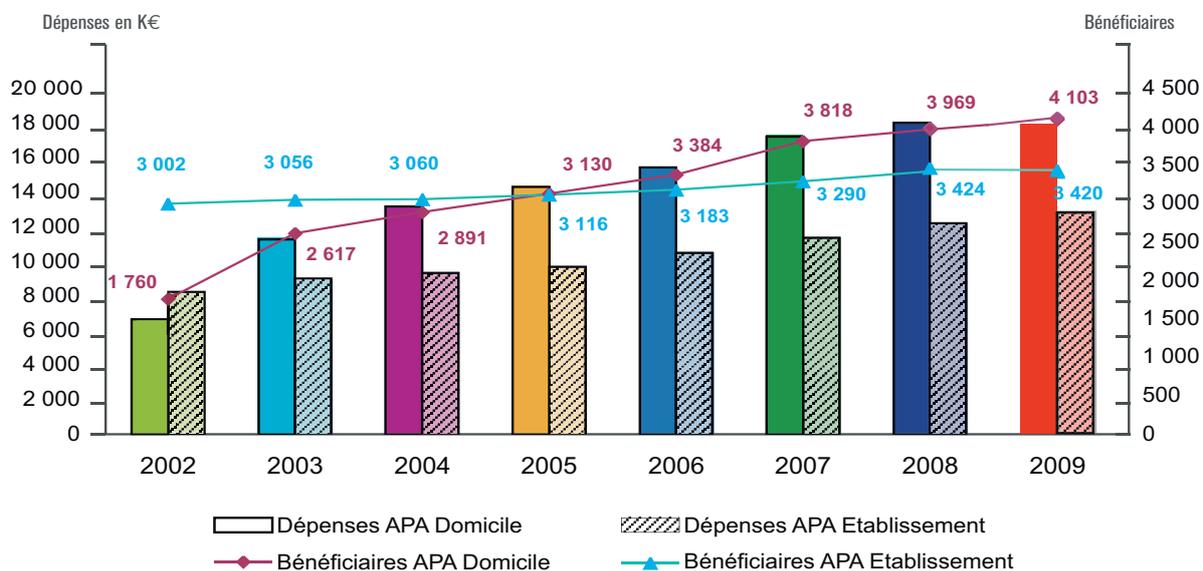
MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES

L'allocation personnalisée d'autonomie (APA) à domicile permet d'assurer le maintien à leur domicile de personnes âgées ayant besoin d'une aide pour les actes de la vie courante. L'instruction des demandes d'APA est effectuée par une équipe médico-sociale composée d'un médecin et de quinze travailleurs sociaux « APA » répartis sur le territoire.

L'APA a connu, en 2009, une évolution modérée du nombre de bénéficiaires :

de 3 969 à 4 103 (+ 3,38%), soit une progression équivalente à 2008 (+ 3,95%). Pour mémoire, en 2007, l'augmentation avait été de 12,83%. L'évolution de la charge financière en 2009, déduction faite des indus, est de - 0,89% par rapport à 2008 (de 18,01 M€ à 17,85 M€). Entre 2007 et 2008, la progression était de + 4,59% et entre 2006 et 2007 de + 11,46%.

➤ EVOLUTION DE L'APA DE 2002 À 2009

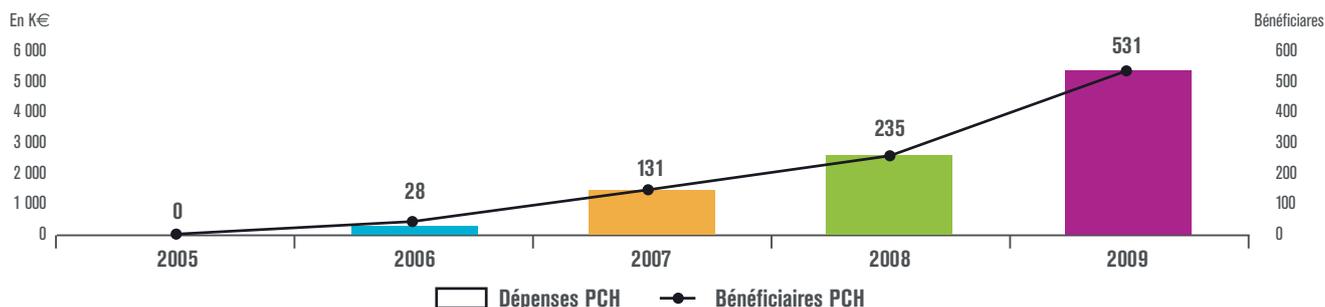


MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les principales aides sont l'allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP) et la prestation de compensation du handicap (PCH), mise en place par la loi du 11/02/2005, qui a vocation à remplacer progressivement l'ACTP pour les handicaps les plus lourds.

La montée en charge de la PCH s'est poursuivie en 2009, comme en témoigne la hausse très importante du nombre de bénéficiaires (+ 126%, après une hausse de + 77% en 2008), dont une partie importante est due à la PCH enfants (62 bénéficiaires fin 2009 contre 14 fin 2008). Il en a résulté un doublement de la charge financière par rapport à 2008 : de 2,6 M€ à 5,1 M€. Cette évolution n'est que partiellement compensée par la baisse du nombre de bénéficiaires de l'ACTP à domicile (- 16%).

ÉVOLUTION DE LA PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP 2005/2009



TARIFICATION DES SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Le Département contribue au financement des services d'aide à domicile qui interviennent tant chez des personnes handicapées que chez des personnes âgées. On compte neuf services prestataires d'aide à domicile autorisés dont les interventions couvrent l'ensemble du territoire départemental. Le Département a conforté en 2009 son soutien à ce secteur d'activité qui connaît au niveau national une situation délicate, pour des motifs qui échappent à sa compétence. Les dépenses nettes allouées à ces services ont en effet progressé de + 9,42% par rapport au montant alloué en 2008, soit + 2 552 094 €, pour une activité qui n'a progressé que très modérément (+ 1,68%) dans un contexte économique difficile. En 2009, les heures d'intervention dans le cadre de la prise en charge APA représentent 64% de l'activité prestataire autorisée totale de ces services.

Le Département a accordé une attention particulière à la situation des services d'aide à domicile et, pour les plus en difficulté d'entre eux, a mis en place des modalités de paiement dérogatoires au droit commun, à terme à échoir. La moyenne des tarifs horaires est de 18,41 € en 2009 soit + 3,25% par rapport à 2008. Le Département a toutefois attiré l'attention des services sur les limites des augmentations de tarifs, qui peuvent avoir un effet dissuasif sur les personnes âgées et personnes handicapées, et sur la nécessité impérieuse d'une grande rigueur de gestion et d'une maîtrise de leurs dépenses ; dans cette perspective, le Président du Conseil général a sollicité la Chambre régionale des comptes de Basse-Normandie, qui a répondu favorablement, en vue de la réalisation d'un examen de gestion qui devrait permettre d'identifier des pistes de redressement.

ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil des personnes âgées et handicapées dans une famille constitue une alternative intéressante à une entrée en établissement, permettant une prise en charge proche du maintien à domicile. Son organisation relève du Président du Conseil général qui délivre l'agrément des familles d'accueil, contrôle le respect des dispositions légales, assure la formation et l'accompagnement des familles d'accueil, garantit le suivi médico-social des personnes accueillies. L'assistante sociale spécifiquement en charge de ces missions a effectué en 2009, 188 visites à domicile, a participé à 28 réunions de concertation et de synthèse.

Le nombre d'accueillants familiaux a légèrement progressé en 2009. On compte 100 accueillants familiaux agréés (91 en 2008) offrant une capacité d'accueil de 149 places (130 places l'année précédente). 113 personnes ont été accueillies, dont 32 personnes âgées (28%) et 81 personnes handicapées

(72%). 17 agréments ont été délivrés et 8 accueillants familiaux sont sortis du dispositif, dont deux ayant fait l'objet d'un retrait d'agrément.

Le bureau de l'accompagnement social et de la coordination a organisé cinq réunions d'information à l'attention des postulants à l'accueil familial, réunissant au total 23 participants. Suite à ces réunions, 11 demandes d'agréments ont été sollicitées et 5 nouveaux agréments ont été délivrés.

Par ailleurs, des supports de communication sur l'accueil familial ont été élaborés en liaison avec la direction de la communication. Une large diffusion en sera assurée début 2010. Le Département a également participé, dans le cadre de la semaine bleue dédiée aux personnes âgées, à deux forums organisés, l'un par le CLIC du Pays d'Alençon, l'autre, par le CLIC du Perche, afin d'apporter une information claire et complète sur ce mode d'accueil.

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES



Le nombre de bénéficiaires de l'APA, en établissement est demeuré stable (3 420 contre 3 424 en 2008), mais la charge, déduction faite des indus, est en progression de + 4,08% sur un an (de 12,23 M€ à 12,73 M€). En 2008, l'évolution du nombre de bénéficiaires par rapport à 2007 était de + 4,07 % et la charge de + 7,62 %.

Cette augmentation de charges est due à la hausse moyenne des tarifs dépendance en 2008 (+ 4,45 %) et à l'accroissement de la dépendance moyenne en EHPAD (+ 1,08 %). Ce dernier phénomène est un corollaire de la politique favorisant le maintien à domicile : les personnes entrant en établissement sont, en moyenne, plus âgées, plus dépendantes et nécessitent plus de soins.

Les personnes âgées peuvent par ailleurs bénéficier de l'aide sociale lorsque leurs revenus ne leur permettent pas de faire face au coût de l'hébergement en établissement (EHPAD). Ceci concernait 984 personnes en 2009, pour une dépense de 9 949 741 €. On note une évolution du nombre de bénéficiaires de + 2,39 %, et la charge continue de s'accroître (+ 1,54 %), du fait d'une augmentation moyenne des tarifs de + 5,68 %, atténuée par la récupération à 100 % de l'allocation logement et par la hausse importante du minimum vieillesse. Toutefois, les recettes (recours sur succession, puisque l'aide sociale peut faire l'objet d'une récupération sur l'actif successoral, sur les participations des personnes tenues à l'obligation alimentaire) sont également en hausse, de près de 16 %.

ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les établissements d'accueil pour personnes handicapées, sont principalement les foyers d'hébergement des travailleurs en ESAT (établissements d'aide par le travail) et les foyers occupationnels (FO). Le montant total engagé par le Département est très important : 21,14 M€ en 2009. Il est observé une légère augmentation du nombre de bénéficiaires (666 personnes handicapées, soit +

1,5 %), mais la charge a augmenté plus significativement (+ 7,4 % en 2009) du fait de la transformation, fin 2008, de places d'ESAT en places de FO et de rappels de facturations. A noter que les recettes en atténuation augmentent de 6 % en 2009.

TARIFICATION DES ÉTABLISSEMENTS ET SOUTIEN AUX PROJETS

Concernant les établissements pour personnes âgées, 53 budgets de fonctionnement ont été fixés, correspondant à la tarification de 4 434 places d'hébergement (EHPAD, accueil de jour, unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes) sur les 4 622 places autorisées. Les dépenses nettes allouées en section d'hébergement aux structures habilitées à l'aide sociale ont évolué de + 6,43 %. Cette évolution tient compte du financement de nouvelles places, des effets année pleine des créations 2008 et de l'humanisation des bâtiments. Les dépenses nettes allouées en section dépendance évoluent de + 5,37 %. Les tarifs moyens supportés par le résidant (tarif hébergement + tarif GIR 5-6) sont en hausse de + 4,46 % soit + 2,17 € de plus par jour en moyenne.

Le Département a par ailleurs versé, en 2009, 3 500 000 € de subventions pour les opérations de modernisation des établissements pour personnes âgées dépendantes.

Concernant les établissements pour personnes handicapées, 22 budgets de fonctionnement ont été fixés, correspondant à la tarification de 451 places de foyers d'hébergement annexés aux ESAT, 43 places de sections annexes d'ESAT, 297 places de foyers occupationnels, dont 22 accueils de jour occupationnels et 4 places d'hébergements temporaires, 48 places de foyers d'accueil médicalisé et 226 places en services d'accompagnement social à domicile. En globalité, les dépenses nettes allouées ont progressé de + 4 % (effet année pleine des créations 2008) et les coûts moyens à la place de + 3,62 %.

En application du schéma du handicap, il a été procédé, en 2009, à l'instruction des dossiers déposés suite à l'appel à projets lancé par le Département, conjointement avec l'Etat, pour la création d'un foyer d'accueil médicalisé pour adultes autistes. Un lauréat a été désigné. L'autorisation de création de l'établissement sera délivrée dans le courant de l'année 2010.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES

Elaboration du schéma d'accompagnement des personnes âgées

L'année 2009 a été celle du lancement de la démarche d'élaboration du nouveau schéma 2010-2014. Celle-ci a donné lieu à une intense concertation à l'issue de laquelle, des fiches actions ont été élaborées. Le schéma sera finalisé au cours du 1^{er} trimestre 2010 ; il sera ensuite soumis, pour approbation, au Conseil général.

Ce document stratégique, outil de mise en cohérence des interventions des différents partenaires du secteur gérontologique, déclinera les actions qui seront mises en œuvre au bénéfice des personnes âgées dans les cinq ans à venir.

Soutien aux centres locaux d'information et de coordination (CLIC)

Les subventions allouées en 2009 par le Département aux CLIC se sont élevées à 210 000 €.

La convention de partenariat qui liait les CLIC au Département est arrivée à son terme le 31 décembre 2009 et n'a pas été reconduite. Un cahier des charges plus exhaustif, accompagné d'une nouvelle convention de financement, a été élaboré puis soumis, pour approbation, au Conseil général lors de sa réunion du 4^e trimestre 2009.

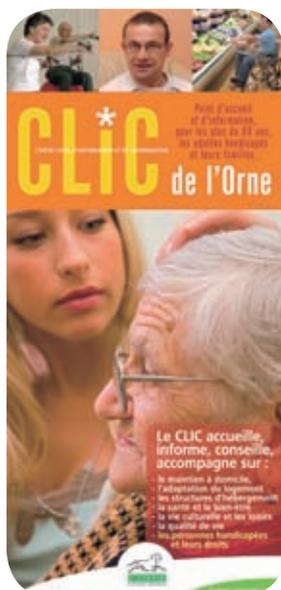
Ce cahier des charges dispose que, outre sa mission première d'information, le CLIC initie ou participe à des actions de prévention et de soutien des aidants naturels et des personnes âgées, afin de les sortir de leur isolement et permettre, ainsi, le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles. L'accent a été mis également sur la mutualisation entre CLIC, afin de réduire leurs coûts de fonctionnement tout en améliorant leur efficacité.

Des outils et des méthodes d'évaluation ont été mis en place. En outre, le travail engagé avec la direction de la communication s'est poursuivi et s'est concrétisé par la réalisation de supports de communication permettant une meilleure identification des CLIC par les professionnels, les personnes âgées et leurs familles.

Le comité départemental des retraités et des personnes âgées (CODERPA)

Un nouveau règlement intérieur du CODERPA a été soumis, pour approbation, au Conseil général, lors de sa réunion du 2^e trimestre.

Le Comité de rédaction désigné lors de l'assemblée plénière du 16 décembre 2008 a élaboré le premier numéro de « les pages seniors 61 », publication biannuelle du CODERPA tirée à 10 000 exemplaires et diffusée, à partir du mois de juillet, par les réseaux de partenaires (associations et organisations représentatives de personnes âgées, services à domicile, etc).



Cohésion sociale

AIDES À LA PIERRE ET POLITIQUE DE LA VILLE



© Stéphane JANOU

LE LOGEMENT

Accompagnement de la politique de l'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) sur les trois sites d'Alençon, Argentan et Flers et participation à la déclinaison des actions relatives à la gestion urbaine de proximité (GUP) d'Argentan.

- Suivi et animation des aides à la pierre.
- Mise en place du co-pilotage du programme départemental de l'habitat dans l'Orne correspondant à 1 286 918 € d'aides pour 488 logements : validation du diagnostic et des orientations stratégiques.
- Participation aux instances locales de l'habitat et à la révision des plans locaux de l'habitat (PLH).
- Suivi des opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) et des études pré opérationnelles.



© Stéphane JANOU

LES GENS DU VOYAGE

Co-pilotage de la commission consultative.
Financement en fonctionnement des sites d'Argentan, de L'Aigle et de Flers pour un montant global de 34 500 €.
Lancement d'une réflexion sur l'habitat diversifié des gens du voyage.
Travail sur la mise en œuvre d'une animation départementale des aires d'accueil.

Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	*	28 713 643	30 384 170
Investissement	*	780 219	910 044
Budget total	*	29 493 863	31 294 214
Agents au 31/12 en ETP	*	141,30	144,85

* chiffres non disponibles compte tenu de la réorganisation des bureaux

PLAN DÉPARTEMENTAL D'ACTION POUR LE LOGEMENT DES PERSONNES DÉFAVORISÉES (PDALPD)

Participation et co-pilotage du groupe de travail concernant l'atelier « habitat indigne » :

- présentation aux travailleurs sociaux de la procédure de pré repérage ;
- mise en œuvre de cellules de crise en partenariat avec les services de l'Etat ;
- travail sur la construction d'un guide en direction des professionnels.

Lancement du groupe de travail « maîtrise des charges et déclinaison d'un plan de prévention des impayés d'énergie » :

- organisation d'animations territoriales en direction des publics ;
- mise en place de colloques sur la lutte contre la précarité énergétique en direction de travailleurs sociaux ;
- travail sur une plaquette d'informations pour les bénéficiaires du fonds social aux énergies.

Lancement du groupe de travail sur le logement des personnes âgées :

- recensement des besoins et diagnostic de l'existant ;
- travail sur le logement intergénérationnel.

Participation aux différentes réflexions sur le logement des jeunes et aux différentes commissions logement.

Travail sur le dispositif de prévention des expulsions locatives.

Préparation de la fusion du plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) et du schéma accueil hébergement d'insertion (SAHI) prévue par la loi du 25 mars 2009.

Suivi de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS IV).

CONTRATS URBAINS DE COHÉSION SOCIALE (CUCS)

Instruction des dossiers de demandes de subvention et participation aux diverses instances des CUCS.

Fléchage de l'enveloppe politique de la ville sur les axes suivants :

- lutte contre les discriminations ;
- participation des habitants.

Dans le cadre du dispositif de prévention des expulsions, les travailleurs sociaux ont réalisé 646 enquêtes qui ont permis aux différentes instances de statuer sur les dossiers des ménages présentant une problématique liée au logement.

FONDS D'AIDES FINANCIÈRES INDIVIDUELLES (FAFI)

Gestion des conventions d'accompagnement social lié au logement (ASSL) et avec les distributeurs d'énergie.

Gestion financière et comptable des enveloppes des fonds d'aide aux jeunes (FAJ), fonds social insertion (FSI), fonds social logement (FSL).

Gestion de l'appel à contribution externe des communes et bailleurs sociaux.

En comparaison avec l'année précédente, les aides engagées ont varié d'environ 10% : pour le FSL + 12%, pour le FSI - 10%, pour le FAJ + 41%.

Le montage des dossiers fonds d'aide, ainsi que leur instruction sont réalisés dans chaque circonscription et présentés dans les Commissions locales uniques (CLU). Pour l'année 2008, le nombre de dossiers constitués était de 3 932, l'année 2009 a vu ce nombre porté à 4 627, cette augmentation significative des demandes d'aides financières a principalement concerné l'aide aux énergies. Le territoire de la circonscription de Flers a été particulièrement touché par cette augmentation.

La Caisse d'allocations familiales (CAF) n'ayant pas souhaité poursuivre l'instruction de ces dossiers, il a été procédé à l'internalisation de la gestion des fonds d'aide financière dans leur globalité au 1^{er} janvier pour le FAJ et le FSI et au 1^{er} mars pour le FSL.

Pour l'année 2009, l'enveloppe financière globale dépensée par le Conseil général pour le FAFI est de 1 316 510 € :

➤ pour le fonds d'aide aux jeunes :	128 416 €
➤ pour le fonds social insertion :	90 313 €
➤ pour le fonds social au logement :	1 097 781 €

AIDES DIRECTES

LA MISE EN ŒUVRE DU RSA

La mise en œuvre au 1^{er} juin 2009 du revenu de solidarité active (RSA) a fortement impacté l'activité des services.

Les travaux ont porté sur :

- l'instruction des demandes de RSA via l'outil @RSA ;
- la création d'une interface informatique avec la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) ;
- la mise en œuvre des ateliers et des commissions d'orientation RSA ;
- la négociation de la convention de gestion avec les organismes payeurs (CAF-Mutualité sociale agricole (MSA) ;
- la négociation de la convention d'orientation avec les partenaires suivants : Pôle emploi - CAF - MSA - Centre communal d'action sociale (CCAS) - Etat ;
- la mise en œuvre des commissions RSA (composition - écriture du règlement intérieur - de la charte de déontologie).

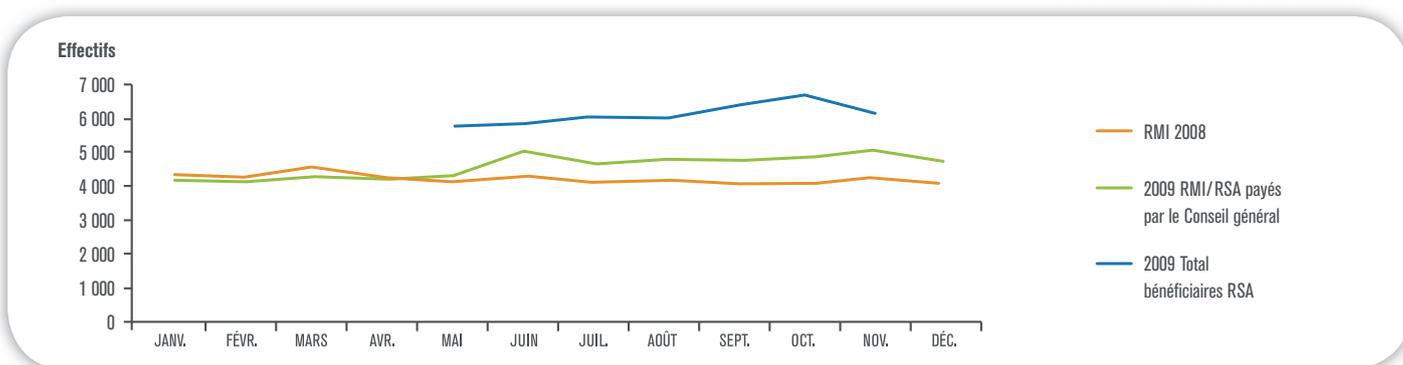
Le RSA a nécessité un soutien des instructeurs dans les circonscriptions et les CCAS :

- réunions d'informations régulières avec les circonscriptions ;
- transmission de notes techniques ;
- relais RSA entre instructeurs et CAF ;
- élaboration d'un guide d'accueil RSA.



LES DONNÉES CHIFFRÉES

Evolution du nombre de bénéficiaires du RMI et RSA payés



LA GESTION DE L'ALLOCATION RMI – RSA

- gestion des dossiers en opportunité : 1 159 contre 561, soit une augmentation de 106 % ;
- gestion des recours administratifs : 142 contre 105, soit une augmentation de 35 % ;
- gestion des contentieux : 116 contre 28, soit une augmentation de 314 % ;
- gestion des remises de dette : 475 indus concernés contre 441, soit une augmentation de 8 % ;
- nombre de ménages payés au 31/12/2009 : 4 567 ménages allocataires contre 3 971 en 2008 (+ 15 %) ;
- nombre de contrats d'insertion en cours de validité au 31/12/2009 : 3 056 ;
- nombre de contrats d'insertion validés en 2009 : 4 575 (pour 6 291 en 2008) soit une diminution de 28 % ;
- nombre de personnes susceptibles d'être soumises à l'obligation d'insertion au 31/12/2009 : 5 180.

DISPOSITIFS D'INSERTION

Activité du bureau de l'insertion du service de la cohésion sociale

GESTION DES CONTRATS AIDÉS

Le contrat revenu minimum d'activité (RMA) :

- 31 contrats d'insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA) signés en 2009 soit une diminution de 74 % / 2008 liée à la crise du marché de l'emploi et à l'absence de prestation d'accompagnement ;
- 80 % en contrat à durée déterminée (CDD) (66 % en 2008) ;
- 42 % à temps plein (66 % en 2008).

Le contrat d'avenir (CAV) :

- 260 contrats d'avenir (CAV) signés en 2009 (+ 24 % / 2008) ;
- 97 % dans les chantiers d'insertion ;
- 48 % de sorties dynamiques (emploi et formation) soit une augmentation de 15 points par rapport à l'année passée.

L'animation des cellules d'appui : instance territoriale d'animation assurée par les animateurs locaux d'insertion.

Les animateurs locaux d'insertion (un pour chacune des quatre circonscriptions) assurent l'organisation, l'animation et le suivi administratif de cette instance.

Thèmes abordés en 2009 :

- présentation des nouveaux dispositifs de formation financés par le Conseil régional et articulation entre la primo insertion et les espaces locaux d'activités novatrices (ELANS) ;
- présentation des prestations de Pôle emploi ;
- présentation des actions d'aide à la création d'entreprise ;
- information sur le micro crédit ;
- présentation du programme local d'insertion (PLI) ;
- information sur l'offre locale ;

AIDES DIVERSES

L'année 2009 a vu la mise en place des premières mesures d'accompagnement social personnalisé (MASP) et d'accompagnement en économie sociale et familiale (AESF), nouvelles compétences du Conseil général issues de la loi du 5 mars 2007 relative à la réforme de la protection juridique des majeurs. La montée en charge a été progressive et au 31 décembre 2009, 38 personnes bénéficiaient d'une telle mesure, exercée par la MSA sur délégation du Conseil général, pour une dépense de 53 221 €.

- information sur la primo insertion, les modalités de prescription et les suivis ;
- information sur la mise en œuvre du RSA (pacte territorial d'insertion (PTI), le cadre réglementaire du RSA, l'orientation et l'accompagnement, la refonte des fonds d'aide) ;
- point sur l'avancement des actions du PLI ;
- les modalités d'évaluation des actions du PLI.

BILAN DES AXES STRATÉGIQUES 2009 DU VOLET INSERTION

La procédure d'engagement de marchés publics :

- lancement du marché public dispositif primo insertion : mise en œuvre à compter de mai 2009 ;
- préparation de la commande publique « accompagnement vers et dans l'emploi des bénéficiaires du RSA ».

L'adaptation des actions du PDI et développement de la transversalité

- refonte du dispositif création d'entreprise avec analyse des besoins au niveau local et examen d'opportunité d'une nouvelle action complémentaire au dispositif Etat engagé en 2009 ;
- élaboration d'un état des lieux départemental de l'offre existante en matière d'aide à la mobilité ;
- élaboration d'un appel à projet commun avec la direction de l'enfance et de la famille portant sur l'insertion sociale et la parentalité ;
- évaluation des actions du PDI et du PLI à partir d'indicateurs recentrés et définis par axe d'intervention.

La mise en œuvre du RSA

- construction des ateliers d'orientation portant sur les diagnostics socio professionnels en lien avec les circonscriptions d'Alençon et de Mortagne-au-Perche à titre expérimental ;
- élaboration du Pacte territorial pour l'insertion validé par l'Assemblée départementale et les signataires (Etat, Région, Pôle emploi).

Cette même loi met à la charge financière des Départements la part des services de mandataires judiciaires à la protection des majeurs pour les personnes recevant des prestations versées par le Conseil général. Pour 2009, c'est une somme de 318 501 € qui a été versée à la MSA et à l'UDAF. 376 401 € ont également été versés au titre de 2008 pour ce même type de mesures mais en application des textes antérieurs qui prévoyaient un versement en année N+1.

PRÉVENTION

Evolution du nombre de naissances dans le département de l'Orne.

Naissances 2009 : 3 392 (légère augmentation des naissances par rapport à 2008)

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Naissances	3 328	3 197	3 359	3 397	3 280	3 392

PUÉRICULTRICES

SUIVI À DOMICILE DES ENFANTS ET DE LEUR FAMILLE

- visites prénatales : 149 ;
 - visites postnatales : 2 082 (de la naissance à 1 mois) ;
 - visites de suivi enfants de moins de 6 ans : 1 786.
- 4 017 visites correspondent au suivi de 1 608 enfants (nette diminution des visites à domicile).

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS

7 741 actes en consultations de nourrissons au cours de 917 séances (activité constante).

BILANS DÉPISTAGES EN ÉCOLES MATERNELLES

2 372 enfants vus dans 182 écoles maternelles privées et publiques. Les troubles les plus fréquemment repérés nécessitant une consultation spécialisée sont :

- troubles visuels : 300 ;
- troubles auditifs : 59 ;
- troubles du langage : 207 ;
- troubles du comportement : 75.

OPÉRATIONS DE SANTÉ PUBLIQUE

CONSULTATION AVANCÉE FRANÇOIS BACLESSE (CENTRE ANTI-CANCÉREUX)

Deux lieux de consultation Alençon et Flers (63 séances).

- activité de suivi des patients : 455 patients suivis ;
- activité de conseil, de décision thérapeutique multi-disciplinaire sur dossiers ou auprès de patients hospitalisés.

CENTRE DE LUTTE ANTITUBERCULEUX (CLAT)

- nombre de consultants : 730 ;
- nombre de cas de tuberculose déclarée : 13 ;

Le dispensaire a réalisé dix enquêtes épidémiologiques autour de ces cas déclarés.

CONSULTATION DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT DU VIH ET DES HÉPATITES (CDAE)

- nombre de consultants : 1 192 ;

Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	*	1 130 519	1 085 526
Investissement	*	91 922	0
Budget total	*	1 222 441	1 085 526
Agents au 31/12 en ETP	*	43,60	36,85

* chiffres non disponibles compte tenu de la réorganisation des bureaux

SAGES-FEMMES

Interventions à domicile :

1 335 visites correspondant au suivi de 538 femmes. Activité en très nette augmentation liée à l'arrivée d'une sage-femme sur la circonscription de Flers.

Séances d'information

Les 127 séances d'information sur la sexualité et les MST dans les 39 établissements scolaires, collèges, lycées, IME ont permis de rencontrer 3 481 élèves.

Service départemental des vaccinations

Les vaccins sont mis à la disposition des mairies, des établissements scolaires pour assurer les vaccinations obligatoires REVAXIS (800 doses/an) et TETRA-VAC (180 doses).

- nombre de dépistages du virus de l'immunodéficience humaine (HIV ou VIH) : 823 (dont un positif) ;
- nombre de dépistages du virus de l'hépatite C (VHC) : 825 (dont deux positifs) ;
- nombre de dépistages du virus de l'hépatite B (VHB) : 720 (dont quatre positifs).

Très nette augmentation de l'activité de la consultation de dépistage (+30% en deux ans) avec une accentuation depuis le mois de septembre, en raison du déménagement dans des locaux accueillants et adaptés.

GRIPPE H1N1

Le personnel de PMI a participé à la campagne de vaccination contre la grippe A/H1N1 dans les centres de vaccination au cours des mois de novembre, décembre 2009 et janvier 2010 ; les médecins ont effectué 203 h, infirmières-puéricultrices 371 h, secrétaires 15 h, sages-femmes 36 h.

➤ Dépistage des cancers



➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	1 115 381	1 097 307	1 047 908
Investissement	1 000	310	0
Budget total	1 116 381	1 097 617	1 047 908
Agents au 31/12 en ETP (hors remplacement par le centre de gestion)	9,7	7,3	7,2

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN

	2007	2008	2009
Mammographies réalisées	16 243	13 568	16 145
Dont mammographies 50/74 ans	13 962	11 868	14 583
40/49 ans	2 281	1 700	1 562
Taux de participation population cible 50/74 ans	64,2%	54,2%	66,55%

Participation 2009 pour la population cible : en augmentation de 12 points, soit 66,55% de participation en 2009 contre 54,2% en 2008.

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

	2007	2008	2009
Nombre de tests réalisés	15 950	17 806	17 558



ÉVÉNEMENTS

Poursuite de la sensibilisation du grand public avec la compagnie théâtrale «bleu 202» et les professionnels de santé.
Communication élargie dans tous les sites publics ainsi que les commerces (mars et octobre).
Permanences dans tous les hôpitaux du département.

Arrêt du dépistage pour les femmes âgées de 40 à 49 ans à partir du 1^{er} septembre 2009 pour se mettre en conformité avec la population cible nationale.

N°74 - JANVIER 2009



L'ORNE

M A G A Z I N E



ECONOMIE

DIGITAL AIRWAYS,
AU TOP DU MOBILE

PAGES 10 - 11



EN SELLE

NOS YEARLINGS
VALENT DES MILLIONS

PAGES 20 - 21



BALADE

LA FORÊT DES
ANDAINES

PAGES 24 - 25

HANDICAP

Le Département solidaire

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

Mission Economie Finances



En 2009, la mission Economie Finances a donné à l'observation une attention soutenue au point d'irriguer tous les secteurs du pôle. Lire l'activité du pôle à la lumière de l'observation conduite offre un angle d'analyse rénovée de son action.

Les grandes tendances

Les programmes

» DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DU TERRITOIRE

- Technologies de l'information et de la communication
- L'observatoire territorial
 - Ingénierie territoriale
 - Zones d'activités
- Démographie médicale

» ACTION ÉCONOMIQUE

- Aides aux entreprises
- Partenariats économiques
 - Filière équine

» ACTION TOURISTIQUE

- Aides au tourisme
- Partenariats touristiques

» EQUILIBRE FINANCIER

- Prévision et budget
 - Comptabilité

Sur les technologies de l'information et de la communication, plusieurs études déployées sur le département ont diagnostiqué les urgences et permis de cibler l'effort d'investissement nécessaire pour obtenir une couverture optimale en téléphonie mobile 2G et améliorer la couverture en haut débit en milieu rural.

L'Observatoire territorial offre par la constitution progressive de bases de données partagées avec tous les partenaires : INSEE, services de l'Etat, . . . , des champs statistiques exploitables pour répondre aux besoins d'une meilleure compréhension du territoire ornaï.

L'Observatoire a inauguré «le 1^{er} rendez-vous de l'Observatoire», sous la présidence d'Alain LAMBERT. Une analyse critique sur les données démographiques ornaïses a été conduite lors de cette première réunion.

L'action dans le domaine du développement économique, en cohérence avec le travail conduit par Orne développement et le Comité départemental du tourisme notamment, s'appuie sur une appréciation fine et territorialisée de la situation économique départementale. Sur ces

bases actualisées constamment, les aides à l'économie ont été révisées, pour créer des outils plus offensifs.

Le service des finances assure toute analyse donnant une lecture constructive des flux, des stocks et des résultats pour accroître notre visibilité financière pour demain. Il traite par an 15 000 titres de recettes et plus de 40 000 mandats de paiement soit une progression d'activité de 13%.

Avec l'observatoire fiscal et des ressources départementales, le Département est plus à même d'anticiper l'avenir et d'envisager de nouvelles perspectives.

Dans cet esprit et en partenariat avec l'Observatoire territorial, le service des finances a engagé fin 2009 les études pour l'actualisation du Projet pour l'Orne à l'horizon 2020.

Le contrôle de gestion et d'objectifs assure au sein des services du Département l'observation de leur activité en proposant une amélioration continue des méthodes et des outils : aujourd'hui un tableau de bord mensuel révisé, demain un tableau de bord de la performance.

➤ Développement harmonieux du territoire

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Le Conseil général a initié et développé en 2009 plusieurs actions fortes en termes d'aménagement numérique du territoire, grâce notamment à la création de la mission TIC-Observatoire territorial au 1^{er} janvier 2010 en charge principalement des thématiques liées au haut débit, au très haut débit, à la téléphonie mobile, au développement des usages et au système d'information géographique départemental.

➤ Haut débit

Le Conseil général agit pour un accès de qualité à cet outil essentiel qu'est l'Internet.

Technologie satellitaire :

Fin de l'opération «Orne Internet haut débit pour tous» : équipement de près de 1 900 sites (foyers, mairies ou PME) en Internet par satellite, pour une enveloppe totale de près de 750 000 €.

Technologie filaire ADSL :

Une expérimentation de mise en place d'un nouveau nœud de raccordement zone d'ombre (NRAZO) sur la commune de Saint-Victor-de-Réno a été inaugurée en janvier 2009 pour un montant de 86 000 €.



Montée en débit du territoire :

Le Conseil général a participé à l'appel à projet du ministère de l'Agriculture visant à recueillir des fonds européens agricoles pour le développement rural (FEADER) pour apporter le haut débit en milieu rural à hauteur de 2 Mbits/s. La réponse sera connue en avril 2010. Si le Département était sélectionné, il bénéficierait d'une enveloppe FEADER de 2 M€. Le Conseil régional serait sollicité à hauteur de 1 M€, et le budget départemental à la même hauteur.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	1 006 275	836 129	1 868 610
Investissement	2 003 274	1 710 023	1 400 000 *
Budget total	3 009 549	2 546 152	3 268 610
Agents au 31/12 en ETP	1,8	2,6	3,5

* dont 950 000 € au titre du fonds départemental d'aménagement des zones d'activités (FDAZA)

➤ Très haut débit

Le Conseil général a décidé, le 30 novembre 2009, de lancer l'élaboration d'un schéma de cohérence départemental sur les TIC.

Ce schéma vise à :

- réaliser un véritable scénario ornaï pour le développement des TIC ;
- inclure la problématique des infrastructures et celle des services, éléments indissociables ;
- rendre visible la politique TIC du Département auprès du grand public, des investisseurs, des entreprises, ...

Il nécessite la création d'un groupe de travail qui proposera une définition des axes stratégiques de développement du très haut débit dans l'Orne.

➤ Développement des usages

Etude d'aménagement des locaux de l'ISMO afin de créer une pépinière TIC :

Dans ses murs, le Conseil général a entrepris la création d'un espace pour télétravailleurs qui préfigure les centres de télétravailleurs de demain. Deux jeunes créateurs d'entreprise ont investi les locaux situés à proximité de l'Hôtel du Département.

Lancement de l'appel à projet sur les télécentres : Nomades100

Le Conseil général a choisi de faire du télétravail une véritable filière de développement économique et de création d'emplois sur son territoire. Suite à la décision du Conseil général du 30 novembre 2009, l'appel à projet correspondant a été lancé dès le 29 janvier 2010 afin de recueillir des candidatures. Dix sites seront sélectionnés sur trois ans, qui permettront aux télétravailleurs d'utiliser le très haut débit.

La nature de l'aide départementale porte sur les investissements immobiliers, mobiliers et techniques, à l'exclusion des infrastructures visant à connecter le télécentre au très haut débit. Une enveloppe annuelle de 100 000 € a été votée.

> Téléphonie mobile

L'extension de la couverture en téléphonie mobile du département a fait l'objet d'un vote au budget primitif 2010 de 500 000 € supplémentaires portant à 1 000 000 €, la somme allouée dans le cadre de l'opération «Orne téléphonie mobile pour tous».



Cette opération, lancée en décembre 2008, a permis de faire un diagnostic du territoire, d'une part, grâce à la transmission d'informations par les collectivités et d'autre part, grâce à la réalisation d'une étude conduite par un cabinet d'ingénierie en télécommunications indépendant, pour un coût de 20 000 € HT.

Cette étude chiffre la couverture actuelle du territoire ornaise comme suit :

- > 96,2 % du territoire couvert, soit 98,6 % de la population ;
- > 3,3 % du territoire en zone grise, 2 opérateurs soit 1,2 % de la population ;
- > 0,4 % du territoire en zone grise, 1 opérateur soit 0,1 % de la population ;
- > 0,1 % du territoire en zone blanche, aucun opérateur, aucun habitant concerné.

Pour améliorer la couverture en téléphonie mobile des secteurs les moins bien desservis, qui impactent environ 12 000 habitants, 17 points hauts existants ont été identifiés pour recevoir une antenne (châteaux d'eau, pylônes Conseil général, pylônes Altitude Telecom, pylône TDF). Un nouveau point haut est à l'étude.

Le Département dispose aujourd'hui d'un outil essentiel pour poursuivre l'action initiée dans le cadre de l'opération « Orne téléphonie mobile pour tous ».

Dans ce même objectif, les actions suivantes ont pu être conduites :

- > juin 2009, une négociation avec les opérateurs permet d'ajouter 48 communes au plan de déploiement des opérateurs, soit environ 60 000 habitants concernés ;
- > la recherche de terrain par SFR sur le site de Bellou-le-Trichard ;
- > la fin des travaux sur le site de Saint-Céneri-le-Gérei ;
- > juillet 2009, inauguration du pylône d'Aube ouvrant une meilleure desserte en téléphonie mobile aux communes d'Aube, Rai, les Aspres, Crulai, la Chapelle-Viel et St-Symphorien des Bruyères (source France Telecom) ;
- > le choix des sites d'implantation de deux nouveaux pylônes sur les communes du Chalange et des Tourailles. Un dossier de demande de fonds d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) est déposé auprès de la Préfecture de Région ainsi qu'un dossier de demande de subvention auprès du Conseil régional. La dépense départementale s'élève à 98 800 €.
- > la réalisation d'une base de données relative aux points hauts présents sur le territoire ornaise : propriétaire, gestionnaire, opérateurs présents, travail qui se justifie par la convergence fixe/mobile, l'arrivée de la Télévision numérique terrestre (TNT) et la libération de bandes de fréquence réutilisables.

> Système d'information géographique (SIG)

Des actions ont été conduites en partenariat avec les fournisseurs de données :

- > mises à jour de la BD Parcellaire de l'Institut géographique national (IGN) ;
- > mise à jour des données MAJIC II (données alphanumériques cadastrales) ;
- > négociations avec le Conseil régional pour disposer d'une nouvelle version du Scan 25 de l'IGN : estimation 10 000 €, à venir en 2010 ;
- > formation DYNMAP pour 7 personnes au Conseil général ;
- > passage à la version 10.0 de MAPINFO.

Par ailleurs, la mission TIC-SIG a mené les travaux suivants :

- > convergence cadastrale : dans le cadre du Pôle géomatique normand (PGN), participation au groupe de réflexion régional sur la vectorisation, la mise en géométrie et la mise à jour du cadastre : seules 25% des communes ornaises disposent d'un cadastre vectoriel, non mis en géométrie ;
- > Grand projet Haras national du Pin : réalisation du pré-diagnostic foncier et immobilier.

L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL

Outil d'analyse, initié dans le cadre de l'élaboration du « Projet pour l'Orne à l'horizon 2020 », l'observatoire territorial a pour objectif d'être un outil prospectif d'aide au pilotage des politiques du Département.

Destiné à répondre à la fois aux demandes du Président du Conseil général, des Présidents de Commissions, et des services du Département, l'observatoire s'appuie sur un ensemble de données (statistiques, études cartographiques et autres analyses), issues à la fois des pratiques des pôles et des directions du Conseil général, mais aussi des organismes ou partenaires du Conseil général (GDT, Orne développement, CAUE, ODC, Services de l'Etat, Région, Chambres consulaires, Pays, INSEE...).

Au cours de l'année 2009, l'Observatoire a répondu à plus d'une vingtaine de sollicitations des services du Conseil général pour des travaux prenant de quelques heures à plusieurs mois. L'observatoire a formalisé la mise à jour des « chiffres clés Orne 2009 » disponibles sur l'Intranet.

Mais deux évènements auront marqué cette année 2009 :

➤ le premier est la préparation de l'actualisation du « Projet pour l'Orne à l'horizon 2020 ». Cette actualisation se poursuivra en 2010 au travers d'une consultation élargie de tous les partenaires du département, destinée à enrichir la réflexion prospective ;



➤ le second a été l'organisation du premier « rendez-vous de l'Observatoire ». Ce rendez-vous réunissant plus d'une soixantaine de participants (principalement des élus) a permis de mettre en relief les enjeux démographiques de

l'Orne grâce à la participation de M. Michel GUILLEMET, Directeur régional de l'INSEE Basse-Normandie. Compte tenu du succès de ce premier rendez-vous, l'observatoire programmera d'autres rencontres en 2010 autour de thèmes d'actualités.

Sur le plan organisationnel, 2009 a été l'année de préparation d'une réorganisation avec la création de la mission TIC-Observatoire territorial permettant ainsi de coordonner un pool dédié à la prospective territoriale et au développement des nouvelles technologies.

INGÉNIERIE TERRITORIALE

Les cinq Pays de l'Orne ont bénéficié du soutien du Conseil général au titre des crédits « animateurs » et « animations », à hauteur de :

- 69 428 € pour le Pays d'Alençon ;
- 65 256 € pour le Pays d'Argentan Pays d'Auge Ornaïs ;
- 76 871 € pour le Pays du Bocage ;
- 64 511 € pour le Pays du Perche ;
- 41 235 € pour le Pays d'Ouche.

En outre, dans le cadre de l'accompagnement du Conseil général à la mise en œuvre du programme européen LEADER + 2007/2013, quatre projets ont été financés en 2009, pour un montant de 22 722 €.

Mairie et centres de formation

Le Conseil général intervient par ailleurs en faveur des communes qui effectuent des travaux dans le bâtiment abritant la mairie. 20 subventions ont été accordées en 2009, pour un montant de 300 000 € environ contre 6 dossiers en 2008 pour un montant de 72 700 €.

Le Conseil général soutient également les syndicats mixtes de formation. En 2009, 201 515 € ont été versés au CMFAO et 66 676 € à l'ISF.

ZONES D'ACTIVITÉS

➤ **933 429 € ont été attribués pour huit dossiers.**

L'implication du Département dans les syndicats mixtes d'aménagement de zones d'activités s'est traduite par un soutien de 418 590 € au syndicat mixte du pôle équipementier automobile de Flers. De plus, la Communauté de communes de Longny-au-Perche a reçu du Département 200 000 € de subvention pour la zone d'extension de l'entreprise Matfer en vue d'accueillir l'activité des Réhardières et la Communauté de communes de L'Aigle 100 000 € sur la zone d'activités du Buat dans le cadre de l'extension de l'entreprise IMV.

DÉMOGRAPHIE MÉDICALE

➤ **200 000 € ont été accordés pour trois dossiers, au titre du programme départemental d'aide à la création de maisons médicales.**

Par ailleurs, le Conseil général a favorisé l'installation effective de six médecins grâce au marché passé avec le Cabinet de recrutement REVITALIS.

➤ Action économique

AIDES AUX ENTREPRISES

➤ Moyens



Cette action est principalement articulée autour du fonds départemental de développement économique (FDDE), du fonds départemental aux très petites entreprises (FDTPE) et de l'aide aux commerces (Opération collective de l'harmonisation de l'artisanat -OCMA-, subventions aux communes et bonifications aux artisans commerçants).

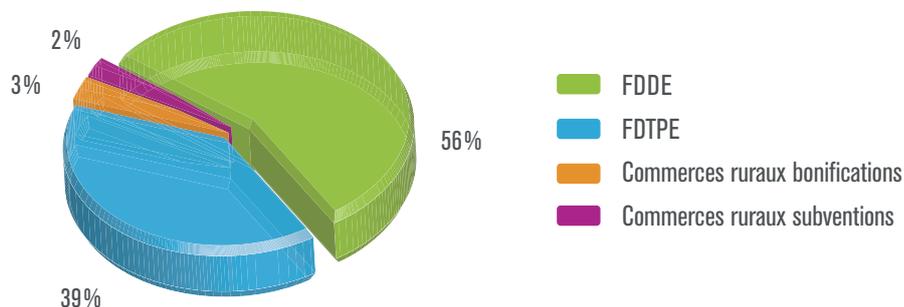
BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	1 942 436	1 780 984	1 923 007
Investissement	5 236 873	3 788 656	3 584 037
Budget total	7 179 309	5 569 640	5 507 044
Agents au 31/12 en ETP	*	4,60	3

* chiffres non disponibles compte-tenu de la réorganisation des bureaux

Au titre du FDDE, en 2009, 17 subventions d'investissement ont été accordées pour un montant de 1 936 497 €, portant sur une prévision de création de 221 emplois et le maintien de 189 emplois.

Au titre du FDTPE, 74 avances remboursables ont été octroyées, 23 en développement et 51 reprises, soit un montant moyen de l'ordre de 18 000 €. Elles ont accompagné 24 emplois créés et 80 emplois repris.

➤ AIDES AUX ENTREPRISES 2009



PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

Les partenariats économiques représentent 20 % du budget de l'action du Département.

Les principaux partenaires sont Orne Développement avec 942 000 € et Orne Initiatives avec 60 000 €. Dans ce cadre, les aides départementales ont permis de financer 116 projets économiques.

FILIÈRE ÉQUINE

La politique « cheval » du Département concerne deux domaines : le domaine sportif et le domaine de l'élevage pour un montant global réalisé en fonctionnement et en investissement de 542 673 € (+ 30 % par rapport à 2008)



La part fonctionnement s'établit à 334 000 € et se décompose ainsi :

Le domaine sportif avec 214 500 € de dépenses, soit environ 66 % des dépenses de fonctionnement, comprend les activités suivantes : l'encouragement aux manifestations équestres, l'aide aux deux comités d'équitation ainsi que trois grands concours internationaux (le concours international d'attelage, le concours international d'endurance, la semaine d'équitation organisée par « Caval'Orne », les bourses aux sportifs en partenariat ainsi que l'aide de 20 000 € apportée au fonctionnement de l'association « Normandie 2014 ».

Le domaine de l'élevage représente lui, avec 74 500 € de dépenses, 21 % des dépenses de fonctionnement. Il comprend : le soutien au fonctionnement annuel des sociétés de courses et des associations de races (chevaux de sport de la circonscription du Pin, percherons, ânes) ainsi que l'aide à la structure de gouvernance du pôle de compétitivité.

Sur le plan de l'aide culturelle et touristique, 45 000 € sont attribués à l'association pour le développement et le rayonnement du Pin.

La part investissement s'établit à 208 673 € et se décompose ainsi :

- Le domaine sportif représente avec 124 585 € de dépenses, 67 % des dépenses d'investissement. Elles ont porté en 2009 sur la création d'un centre équestre et la rénovation de huit établissements hippiques dont deux de tourisme équestre. Ce montant intègre le solde de deux opérations antérieures (le Village du cheval et le centre équestre de Juvigny-sous-Andaines).
- Le domaine de l'élevage représente avec 84 088 € de dépenses, 33 % des dépenses d'investissement. Elles ont porté sur la création de six infrastructures dans le cadre du schéma régional, soit six pistes et trois marcheurs et les travaux de rénovation de la piste de l'hippodrome de Domfront.

► Quelques données chiffrées

LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

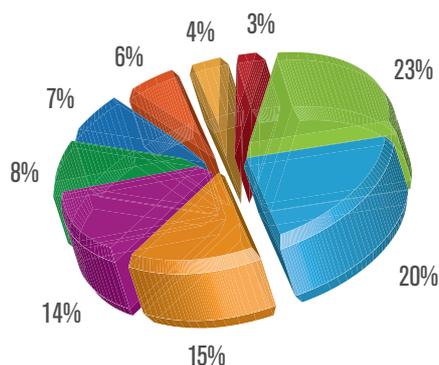
Depuis la mise en place de la politique d'aide aux investissements en 2000, 76 dossiers de demandes ont été instruits pour un montant d'aides versées de 474 543 €, bénéficiant à 45 centres équestres (sur les 72 centres que compte le Département), soit 2/3 des centres aidés.

LE SECTEUR DES COURSES

Une enveloppe annuelle moyenne de 100 000 € est votée pour les investissements. A ce jour, et depuis l'instauration de cette politique en 2001, 63 structures ont été bénéficiaires de l'aide du Conseil général pour un montant total de 674 219 €.

Il faut enfin ajouter l'aide aux hippodromes, dont 7 sur les 8 existants se sont vu attribuer plus de 440 000 € (depuis 2001) de subventions départementales pour des travaux de réhabilitation.

► AIDES A LA FILIERE EQUINE



Action touristique

Moyens

AIDES AU TOURISME

En 2009, le bilan de la politique d'aide à l'hébergement touristique est le suivant :

➤ **Hébergement chez l'habitant** : 14 meublés de tourisme ont été aidés pour un montant de subventions accordées de 119 448 € (dont 1 gîte d'enfants).

➤ **Hôtellerie de plein-air** : 3 campings ont bénéficié d'un montant de subventions accordées de 47 879 €.

Par rapport à 2008, on note une augmentation du nombre d'opérations :

- + 6 en hébergements ;
- + 1 en hôtellerie de plein air.

➤ **Hôtellerie-restauration** : 15 établissements ont présenté des demandes d'aides. 18 dossiers ont été retenus en Commission permanente pour un montant de subventions de 226 875 € dont :

- 4 à la restauration ;
- 9 à l'hôtellerie ;
- et 5 dossiers qualifiés Charme.

On constate une augmentation des établissements qualifiés Charme (+ 3) par rapport à 2008.

➤ **Création d'une politique d'accompagnement des «voies vertes»** : 651 000 € ont été votés afin d'aménager l'ancienne voie ferrée Alençon-Condé-sur-Huisne sur 67 km.

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	2 287 214	2 207 323	1 961 700
Investissement	655 390	440 772	1 103 729 *
Budget total	2 942 604	2 648 095	3 065 429
Agents au 31/12 en ETP	**	0,90	0,95

* dont 651 000 € pour l'aménagement de la voie ferrée Alençon - Condé-sur-Huisne en voie verte.

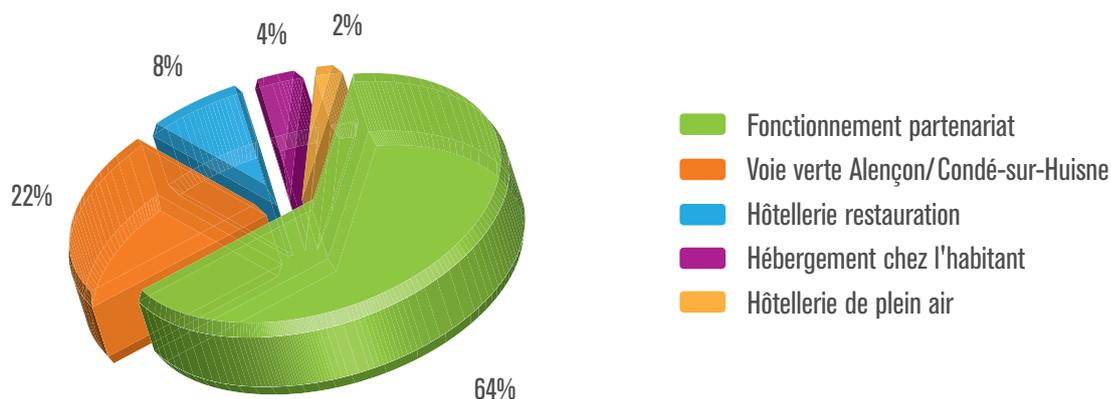
** chiffres non disponibles compte-tenu de la réorganisation des bureaux



PARTENARIAT TOURISTIQUE

Le partenariat touristique représente 64% de l'enveloppe consacrée au tourisme. Les principaux partenaires touristiques sont le CDT (1 428 400 €), les Relais des gîtes de France (120 000 €), Loisirs Accueil Orne (114 700 €) et Clévacances (25 800 €).

AIDES TOURISTIQUES 2009



Equilibre financier

Le service des finances a assuré en 2009 la préparation du débat d'orientation budgétaire, du budget primitif 2010 et de trois décisions modificatives 2009 (DM).



Le résultat cumulé disponible pour la DM de juin 2010 après couverture du besoin de financement de la section d'investissement se chiffre à 23,6 M€. Les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 82 M€ et l'encours de la dette au 31 décembre se chiffre à 82,93 M€ soit

280 € par habitant comparé à la moyenne nationale de 400 € par habitant. L'analyse financière s'appuie sur une situation de trésorerie quotidienne, une situation financière hebdomadaire et mensuelle plus détaillée, assortie de commentaires et de comparaisons avec les exercices antérieurs.



A la demande du Président du Conseil général, une 2^e revue des dépenses directes et transversales a été réalisée sous l'autorité de chaque Président de Commission. Cette approche renforce la dynamique d'une gestion par la performance où chaque euro investi est pleinement justifié. Le but est donc d'analyser la dépense publique dès le 1^{er} euro pour renforcer son utilisation optimale.

La démarche transversale d'installation du logiciel de gestion et de suivi des subventions a été finalisée. Ce travail important d'information, de formation, de vérification et de coordination a donné l'occasion d'un recensement des règlements d'attribution et leur actualisation pour une meilleure gestion sous enveloppes.

Avec les services de la Paierie départementale, le service des finances a œuvré à l'amélioration de la qualité de la chaîne comptable et a signé en ce sens avec le Trésor public un protocole. La dématérialisation des titres de recettes est effective.

Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement *	23 561 851	27 944 179	33 324 381
Investissement **	12 655 434	14 045 163	16 671 479
Budget total	36 217 582	41 989 352	49 995 860
Agents au 31/12 en ETP	8,5	8,6	8,6

* L'amortissement progresse de 11,58 M€ en 2007 à 15,40 M€ en 2008 et 20,26 M€ en 2009.

** dont remboursement du capital de la dette pour 13,74 M€.

La prospective budgétaire 2009-2014 a été actualisée sur la base des propositions des services permettant, sur la durée, une appréhension des grandes composantes de l'équilibre financier, de la capacité d'investissement, de l'évolution de la dette, ainsi que de la fiscalité.

La finalisation de l'adaptation de la LOLF à la gestion départementale a permis la budgétisation, la ventilation des programmes supports sur les programmes opérationnels et l'informatisation des indicateurs de performance. Les rapports à l'Assemblée départementale sont dorénavant présentés par programme LOLF.

Une meilleure connaissance de la ressource fiscale est acquise par l'utilisation renouvelée du logiciel d'analyse fiscale tenu à jour ainsi que des fiches techniques de chaque grande recette.

Mensuellement sont élaborées les statistiques d'activités destinées aux tableaux de bord du service du contrôle de gestion et d'objectifs. S'y ajoutent un suivi quadrimestriel des AP/CP, des délais de paiements et intérêts moratoires, des retours et rejets de mandats, des seuils de marchés publics, de la consommation des engagements pluriannuels.

Enfin, un travail important d'examen des marchés du Département en 2008 et 2009 a permis la mise en place d'une nouvelle nomenclature dans les marchés publics au 1^{er} janvier 2010.

PRÉVISION ET BUDGET

En charge de la gestion des étapes budgétaires du budget principal et des sept budgets annexes du Conseil général de l'Orne, le bureau de la prévision et du budget a procédé en 2009 à la préparation des diverses étapes budgétaires :

- compte administratif (CA) 2008 ;
- décisions modificatives (DM) et budget supplémentaire (BS) 2009 ;
- débat d'orientation budgétaire (DOB) et budget primitif (BP) 2010.

L'actualisation de la prospective budgétaire, à l'appui d'un logiciel spécifique, a permis de mieux apprécier les marges de manœuvre du Département et d'assurer également le suivi des engagements pluriannuels de la collectivité, tant en ce qui concerne les aides accordées (garanties d'emprunt, subventions en annuité et avances remboursables) que les autorisations de programme et d'engagement.

L'observatoire de la fiscalité et des ressources effectue un suivi juridique et budgétaire des différentes recettes. Ainsi, pour 2009 sont constatées les principales variations suivantes :

- la dynamique des recettes est essentiellement due à celle des bases fiscales (+ 5,81 M€ soit + 6,27 %) ;
- la partie dotation de l'Etat représente 53 % des ressources du Département avec une variation globale de + 2,22 M€ soit + 1,48 % ;
- la perception exceptionnelle en 2009 de deux ressources d'investissement :
 - le versement anticipé de la Région de 7 M€ prévus pour 2010 en sus des 2,86 M€ au titre du volet routier 2009 de la convention de partenariat ;
 - l'attribution supplémentaire de FCTVA, en contrepartie du plan de relance départemental.

COMPTABILITÉ

L'activité du Bureau de la comptabilité est axée autour de la gestion continue des stocks et des flux financiers entrants et sortants sur le budget principal et les sept budgets annexes du Conseil général de l'Orne.

Au cours de l'exercice 2009, le Conseil général a émis 40 694 mandats et 14 469 titres, soit, comparativement à 2008, + 13,7 % pour les mandats (35 794 en 2008) et + 12 % pour les titres (12 924 en 2008).

Le taux de retours par le Bureau de la comptabilité vers les services et celui des rejets par la paierie départementale enregistrés en 2009 sur les mandats sont faibles : 0,64 % pour les retours (1,18 % en 2008) et 0,59 % pour les rejets (0,82 % en 2008). Ces taux démontrent l'amélioration constante de la qualité de l'ensemble de la chaîne comptable.

Le délai global de paiement moyen en 2009 sur les dépenses du Département est de 19 jours (identique à 2008), soit un bon délai au regard du délai global de paiement maximum légalement autorisé de 40 jours. Cette action volontariste anticipe une diminution annoncée du délai global de paiement maximum autorisé en 2010 qui est ramené à 35 jours au 1^{er} janvier et à 30 jours au 1^{er} juillet.

Toutefois, le Département a dû s'acquitter d'intérêts moratoires à cause d'un dépassement du délai en vigueur sur 117 paiements. Le total versé à ce titre au cours de l'exercice 2009 s'élève à 4 515,40 €. Mais ce montant a été largement divisé par deux comparativement à celui payé en 2008 qui était de 11 391,70 €.

Sont assurés également la gestion et le suivi de l'inventaire départemental et des amortissements qui en découlent. L'annuité d'amortissement 2009 s'élève désormais à 20,2 M€.

A noter par ailleurs :

- dans le cadre du développement durable, la dématérialisation des actes comptables ;
- dans le cadre de la diffusion d'une gestion performante au sein des services départementaux, l'animation et le suivi des outils informatiques (Coriolis . . .) ;
- dans le cadre d'une gestion rigoureuse de la trésorerie, une économie de quasiment 600 000 € sur les frais financiers.



L'ORNE

M A G A Z I N E



ECONOMIE
LE DÉPARTEMENT
À LEURS CÔTÉS
PAGES 10 - 11



BALADE
FRANÇOIS MOREL :
SUR LES LIEUX
DE L'ENFANCE
PAGES 24 - 25



TRANCHES DE VIE
CHANTAL THOMASS,
SON BONHEUR EST
DANS LE PERCHE
PAGE 30

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Département investit

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ORNE

Mission **Présidence** **Direction générale**

L'année 2009 a été marquée par une attention soutenue aux conséquences sur le Département des projets de loi de finances et de réforme territoriale.

Les grandes tendances

Les programmes

➤ PRÉSIDENTE

- Conseil à la réforme territoriale et aux affaires institutionnelles
- Courrier

➤ GESTION GÉNÉRALE

- Fonctionnement des Assemblées
- Communication externe

➤ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Effectifs et masse salariale
- Formation
- Amélioration des conditions de travail
- Bilan des mesures en faveur des personnes handicapées
- Management et communication interne

➤ CONSEIL ET AUDIT

- Conseil et contrôle de gestion
- Assistance juridique

➤ Présidence

CONSEIL À LA RÉFORME TERRITORIALE ET AUX AFFAIRES INSTITUTIONNELLES

Le Conseil pour la réforme territoriale et les affaires institutionnelles a été mis en place dans le courant de l'année 2009.

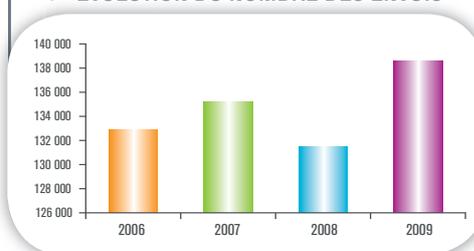
L'activité de l'année 2009 a été principalement caractérisée par :

- le suivi en temps réel de l'activité parlementaire relative à la réforme de la taxe professionnelle et à la réforme territoriale et l'analyse des incidences pour le Département de l'Orne ;
- l'étude de la mise en place d'une nouvelle politique départementale relative à l'assistance technique aux intercommunalités ;
- l'étude sur la fusion des Communautés de communes du Val d'Orne, d'Ecouché, de Briouze et de Rânes.

COURRIER

Le bureau du courrier, rattaché aux services de la Présidence, a vu une évolution considérable des envois comparés aux années 2006, 2007 et 2008.

➤ ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ENVOIS



Malgré l'augmentation du nombre d'envois, le budget alloué au bureau du courrier n'a pas évolué. En effet de 2006 à 2009, le coût de revient moyen d'un envoi a diminué, passant de 0,96 € à 0,92 €.

En sus de l'affranchissement, l'activité du service se décompose ainsi :

- la réception et l'enregistrement de 87 500 correspondances, 1 300 recommandés, 430 colis et chronopost ;
- la préparation et l'envoi de 500 colis, enveloppes fréquence avec suivi ;
- 27 contrats d'envois en nombre pour un total de 21 400 documents ;
- la mise sous plis effectuée pour le compte des services de 187 300 documents.

➤ Gestion générale

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES

MISSIONS :

➤ organiser le fonctionnement de l'Assemblée plénière, de la Commission permanente et des commissions techniques en garantissant la sécurité juridique de la production des actes de la collectivité ;

➤ assurer la transmission à l'Etat des actes de la collectivité, l'affichage des décisions et la rédaction du recueil des actes administratifs ;

➤ accompagner les Conseillers généraux et gérer leur statut, notamment en matière d'indemnités, de retraite, de frais de déplacement, de logistique, en liaison avec les éventuelles autres collectivités où ils exercent un mandat ;

➤ ouvrir et valoriser l'entité départementale en favorisant la visite commentée des locaux, notamment pour les scolaires.

En 2009, la Direction des affaires générales et des assemblées (DAGA) a travaillé sur le thème de la dématérialisation des documents.

C'est ainsi qu'a été étudié le processus de mise en ligne sur internet du recueil des actes administratifs. La phase préparatoire de la partie texte est achevée. La solution informatique de mise en ligne est à l'étude et sera finalisée en 2010.

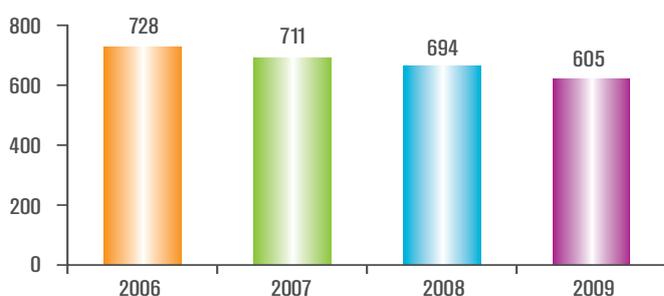
Par ailleurs, la DAGA a entamé un programme de scannage des délibérations de la Commission permanente et du Conseil général afin de les archiver sur des supports DVD. Ce travail permettra de répondre aux demandes en envoyant un fichier informatique par internet et ainsi de limiter au maximum les tirages papiers ainsi que le linéaire réservé aux archives.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	1 198 492	1 191 589	1 168 190
Investissement	0	0	0
Budget total	1 198 492	1 191 589	1 168 190
Agents au 31/12 en ETP	5	5	5

➤ FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION PERMANENTE

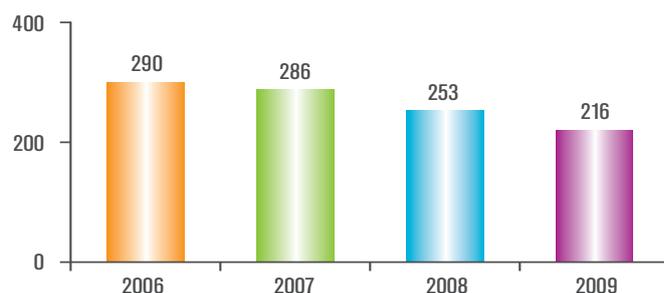
➤ Nombre de rapports examinés



En 2009, la Commission permanente a tenu dix réunions au cours desquelles 605 rapports ont été examinés (694 en 2008). La poursuite de la rationalisation de la présentation des rapports a permis de diminuer le nombre de documents édités.

➤ FONCTIONNEMENT DU CONSEIL GENERAL

➤ Nombre de rapports examinés



Au cours de l'année 2009, l'Assemblée départementale s'est réunie quatre fois en séance publique et a été saisie de 216 rapports (253 en 2008).

La baisse du nombre de rapports est due au regroupement des thématiques, dans l'esprit LOLF, qui donne une lecture plus cohérente et plus claire des politiques départementales.

COMMUNICATION EXTERNE

Valoriser et promouvoir les actions du Conseil général de l'Orne sont le cœur des missions de la direction de la communication. Au-delà des outils classiques, la stratégie de communication pour 2009 s'est appuyée sur la création de nombreux temps forts en direction des Ornais, des élus, de la presse et de cibles plus exogènes.

Les principales activités de communication :

Le Conseil général au service des Ornais

Mieux faire connaître l'action du Conseil général, son exécutif et les services qu'il propose aux Ornais permet d'affirmer l'identité de l'institution départementale auprès des administrés et de s'en faire apprécier.

Les principaux outils supports : L'Orne Magazine diffusé dans tous les foyers ornais (4 n°/an, 140 000 ex./n°), Territoires en actions pour les élus de l'Orne (4 n°/an, 7 000 ex./n°), guide pratique du Conseil général, plaquettes d'information (1 200 supports réalisés, suivis ou relus en 2009), vidéo de présentation des actions du Conseil général (17mn), six réunions d'information sur les dépistages des cancers, 10 événements ou rendez-vous d'information et de sensibilisation (crash-test, forums création/reprise d'entreprise, cérémonie jeunes majeurs, conférence Père Guy Gilbert, jeu sécurité routière...), participation à des manifestations organisées par des partenaires (Caval'Orne, Demattech, Galopades, Parade des Etalons, Ferme en fête...).

Faire des Ornais les premiers ambassadeurs de leur département

Développer auprès des Ornais un sentiment d'appartenance et de fierté passe par une prise de conscience des atouts dont recèle leur territoire et des richesses qu'ils y produisent.

Les outils supports : kit de bienvenue adressé à toutes les personnes nouvellement installées dans l'Orne (3 000/an), www.tavidado.orne.fr (15 000 visiteurs uniques/an) pour les 11-15 ans ornais, quatre expositions organisées à l'Hôtel du Département, opération nouveaux décideurs (350 personnes), Pierres en

Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	832 575	833 434	826 928
Budget total	832 575	833 434	826 928
Agents au 31/12 en ETP	4,7	5,6	6,2

lumières (3 concerts organisés), objets de communication, partenariats avec la presse (classes presse...), souscription d'ouvrages (2), concert privé « Jehanne Loz », affichages abribus (19 campagnes).

Gagner en notoriété en s'appuyant sur l'attractivité du cadre de vie

Porter l'image de l'Orne à l'extérieur de ses frontières par des opérations destinées à promouvoir ses atouts.

Les outils supports : site www.orne.fr (287 508 visiteurs uniques/an), jeminstalledanslorne.com (7 000 VU/an), création du Cercle des Ornais de Paris et d'un site www.ornais-de-paris.org, lancement d'Ornelink pour les anglophones. Certaines actions sont conduites conjointement avec Orne Développement et le Comité départemental du Tourisme.



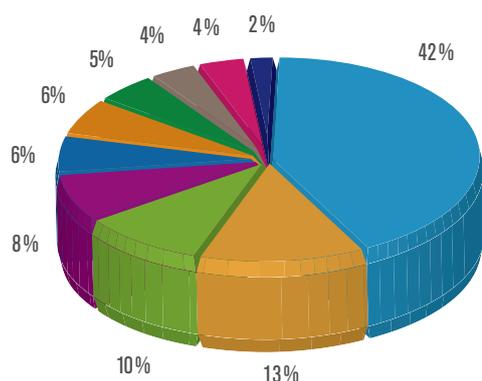
Relations avec la presse

La direction de la communication assure les relations avec la presse. Chaque matin, elle réalise une revue de presse locale. Ainsi, 10 000 articles intéressant la vie du département ont été sélectionnés en 2009, rassemblés dans 788 panoramas de presse.

55 rendez-vous ont été organisés à l'attention des journalistes en 2009 et 190 communiqués ou dossiers de presse ont été rédigés au fil de l'année. 2009 fut également marquée par la mise en place d'une photothèque numérique (20 000 photos triées, 5 000 photos indexées).

BUDGET : 826 929 EUROS

Répartition par grands supports (hors ressources humaines)



- Orne Magazine : 42%
- Tavidado : 13%
- Ornais de Paris : 10%
- Objets de communication : 8%
- Jeu sécurité routière : 6%
- Classes presse : 6%
- Territoires en Actions : 5%
- Campagnes d'affichage : 4%
- Expositions et animations : 4%
- Films Actions du Conseil général : 2%

➤ Gestion des ressources humaines

EFFECTIFS ET MASSE SALARIALE

Le bilan d'activité retrace l'évolution des effectifs du Conseil général arrêtés au 31 décembre de l'année.

Ces effectifs (centre de gestion compris) étaient de 1 453 agents (soit 1 379,32 équivalent temps plein) en 2009 contre 1 377 agents (soit 1 309,89 équivalent temps plein) en 2008, soit une augmentation de 76 agents ou 5,52 %.

La progression, en ignorant les effectifs du centre de gestion qui correspondent à des emplois temporaires, est de 60 agents soit une augmentation de 4,55 % (cf. tableau ci-dessous). Dans le même temps, la masse salariale correspondant (salaires + charges patronales + coût du centre de gestion et non compris les frais de formation, des œuvres sociales, de la médecine préventive et des vacances) est passée de 46 417 K€ pour 2008 à 49 486 K€ pour 2009.

Cet accroissement est essentiellement dû à la dernière phase d'intégration des agents des collèges au 1^{er} janvier 2009 et à la deuxième vague pour les ex-agents de la Direction départementale de l'équipement (DDE) dans le cadre de l'acte II de la décentralisation.

Hors agents transférés et centre de gestion, l'évolution annuelle des effectifs n'est que de 10 agents.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	38 568 461	48 035 752	51 252 312
Investissement	14 554	17 099	15 376
Budget total	38 583 015	48 052 851	51 267 688
Agents au 31/12 en ETP	18,1	20,3	21,3



EFFECTIFS EN ETP (CENTRE DE GESTION COMPTE) AU 31 DÉCEMBRE

PÔLES/DIRECTIONS	2008	2009	DIFFERENCE entre 2008 et 2009
Présidence – Cabinet du Président	17	18	+1
Groupe d'Elus	1	1	0
Direction générale	12,60	12,60	0
Direction de la communication	5,60	6,19	+0,59
Direction des affaires générales et des assemblées	5	5	0
Direction des ressources humaines	20,30	21,30	+1
Pôle économie finances	16,90	19	+2,10
Pôle aménagement environnement	398,86	416,53	+17,67
Pôle jeunesse culture	305,90	337,70	+31,80
Pôle patrimoine logistique	122,07	126,73	+4,66
Pôle sanitaire social	397,30	407,41	+10,11
TOTAL GENERAL	1 302,53	1 371,46	+ 68,93
SERVICES EXTERIEURS (mise à disposition Etat)	7,36	7,86	+ 0,50
TOTAL GENERAL	1 309,89	1 379,32	+ 69,43

En 2009, la Direction des ressources humaines a organisé 78 jurys de recrutement, toutes catégories confondues, contre 72 en 2008.

Les jurys de catégorie A ont été au nombre de 13 en 2009, contre 4 en 2008 et les jurys de catégorie B ont été de 31 contre 14. Par contre, les jurys de catégorie C ont diminué de 54 à 34.

FORMATION

La formation a vécu une réforme nationale initiée en 2008. En effet, l'application des nouvelles dispositions a modifié profondément les formations dites « initiales ». Auparavant, à l'issue d'un concours, les agents avaient entre 40 et 120 jours de formation. Dorénavant, la formation se concentre en 15 jours maximum pour toutes les catégories d'agents. Cette réforme du nombre de jours de formation complète un constant effort de rationalisation de la formation sur les besoins collectifs des pôles et l'optimisation de la cotisation CNFPT. Ainsi en 2009, les agents ont en moyenne participé à 1,36 jour de

Ces évolutions ont deux causes majeures. D'une part, l'augmentation du nombre de recrutements de catégorie A en raison principalement d'une plus forte mobilité des agents du Pôle sanitaire social (psychologues, puéricultrices).

D'autre part, la baisse du nombre de jurys de catégorie C qui peut s'expliquer par la stabilisation des effectifs après transfert des agents de l'Etat.

formation, contre 2,18 en 2008 (soit en valeur 1 852 jours de formation en 2009 et 2 999 jours en 2008). Le coût total de la formation en 2009 a été de 465 531 € ce qui représente une baisse de la consommation de 66 783 € par rapport à 2008. Le coût de formation via des organismes privés est passé de 231 865 € à 187 150 € en 2009, ce qui représente une diminution de 19%. A l'inverse, davantage de formations ont été organisées localement, ciblées sur les besoins propres du Département.

AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

MÉDECINE PROFESSIONNELLE ET PRÉVENTIVE

Chargés de la protection de la santé et de l'intégrité physique des agents départementaux, les deux médecins du centre de gestion ont assuré en 2009 les missions suivantes : visites des agents, radiographies pulmonaires, vaccinations et mise à jour des trousse de secours dans les cars de la régie des transports scolaires.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION

Le bureau de la sécurité et de la prévention (BSP) est rattaché au pôle patrimoine logistique. Il est composé d'un animateur chargé des fonctions de mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité et d'une secrétaire à mi-temps. En 2009, le BSP a participé au plan de continuité des activités des services dans le cadre de la prévention de la pandémie grippale.

La quasi-totalité des actions prioritaires du programme de prévention a été réalisée, à savoir :

- la mise en conformité des stockages des produits chimiques et phytosanitaires ;
- la mise en conformité des locaux de stockage des produits d'entretien ;
- la vérification périodique du matériel ;
- la mise en œuvre du dispositif d'alerte de travailleur isolé à l'intention des

Archives départementales, du Laboratoire départemental, du Centre maternel et du Foyer de l'enfance ;

- la sécurité des interventions du personnel sur les installations électriques ;
- la formation des équipes d'évacuation en cas d'incendie sur l'Hôtel du Département à Alençon, le SCAS d'Argentan, de L'Aigle, de Mortagne-au-Perche et de Flers.

Le BSP a été sollicité à cinquante reprises par les services et les médecins de prévention.

Dans le cadre de la politique environnementale du Conseil général et en particulier la gestion des déchets, le BSP est chargé :

- de mettre en place une veille réglementaire ;
- de piloter le projet visant à adapter les circuits du mammobile aux contraintes environnementales.

ACTION SOCIALE

145 agents ont sollicité le bureau d'action sociale (158 agents en 2008).

12 prêts sociaux ont été accordés pour un montant global de 15 376 € (14 prêts en 2008 pour un montant de 17 099 €).

En 2009, 119 familles ont reçu une ou plusieurs allocations en faveur de 187 enfants pour un montant global de 16 055 €.

BILAN DES MESURES EN FAVEUR DE L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES

En 2009, le taux des personnes handicapées employées par le Département de l'Orne atteint 4,46 % des effectifs. Il se rapproche sensiblement du taux réglementaire de 6 %.

En 2009, le Conseil général a financé des prothèses auditives pour 651 € (dont 651 € de prise en charge FIPHFP), des études d'aménagement de poste pour 5 196 € (dont 5 000 € de prise en charge FIPHFP) et des formations reclassement pour 28 802 € (dont 11 332 € de prise en charge FIPHFP).

► EVOLUTION DU NOMBRE D'AGENTS RECONNUS TRAVAILLEURS HANDICAPES



MANAGEMENT ET COMMUNICATION INTERNE

Au cours de l'année 2009, différents supports et évènements ont été menés par le bureau de la communication interne :



SUPPORTS PAPIERS :

- nombre de « 61 grammes » : 2 numéros ;
- révisions ou créations de supports à paraître : souffrance au travail, règlement de la formation, le guide sécurité et prévention, le guide de la protection juridictionnelle ;
- création d'un comité de rédaction pour le journal interne.

EVÈNEMENTS / OPÉRATIONS :

- Une journée d'accueil des nouveaux arrivants, le 8 octobre : 33 agents concernés ;
- Cérémonie des vœux pour 2010 selon le même programme que l'année passée : retraités, médaillés d'honneur (médaillages régionaux, départementaux et communaux), pièce de théâtre réalisée en interne par une douzaine d'agents ;

- organisation de deux collectes de don de sang en partenariat avec le bureau de l'action sociale : plus d'une centaine de donateurs pour l'année 2009 ;
- campagne de prévention santé avec l'Institut inter régional pour la santé (IRSA) ;
- 1^{ère} édition de l'exposition « attention talents » : douze agents ont exposé leurs œuvres (aquarelle, pastel, broderie...) au cours du mois de janvier 2010.



Conseil et audit

CONSEIL ET CONTRÔLE DE GESTION

Moyens



BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	27 776	160 537	103 848
Investissement	0	0	0
Budget total	27 776	160 537	103 848
Agents au 31/12 en ETP	9,9	9,9	9,9

Les missions du contrôle de gestion se décomposent en deux parties :

POUR LE CONTRÔLE DE GESTION EXTERNE :

- le suivi régulier des partenaires ayant reçu au moins 23 000 € de subventions s'est poursuivi en 2009. Ainsi, une cinquantaine d'analyses financières a été réalisée et diffusée auprès des services ;
- la déconcentration du suivi des partenaires extérieurs ayant reçu une subvention de moins de 23 000 € et de plus de 17 000 € s'est concrétisée en créant et en formant un réseau de correspondants de gestion au sein de chaque pôle ;
- 6 études financières relatives à des demandes de garantie d'emprunt ou pour analyses ponctuelles ont été menées en accompagnement avec les services ;
- les conventions pluriannuelles avec les principaux partenaires associatifs du département (CDT, Orne développement et CAUE) ont été renouvelées ;

POUR LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE :

- la finalisation de la conception des indicateurs de performance dans le cadre du projet d'adaptation de la LOLF à la gestion départementale ainsi que l'informatisation de ces mêmes indicateurs au sein d'un entrepôt de données informatiques ;
- l'actualisation continue du tableau de bord du Président et du Directeur général des services et le développement de l'analyse des écarts constatés entre les prévisions et les réalisations ;
- l'achèvement de la conduite de l'audit relatif aux aides aux personnes âgées dépendantes ;
- la constitution d'annexes comptables dans le cadre du compte administratif 2008 ;
- l'élaboration du présent rapport d'activité en lien avec tous les services.

CONSEIL AUX MAIRES

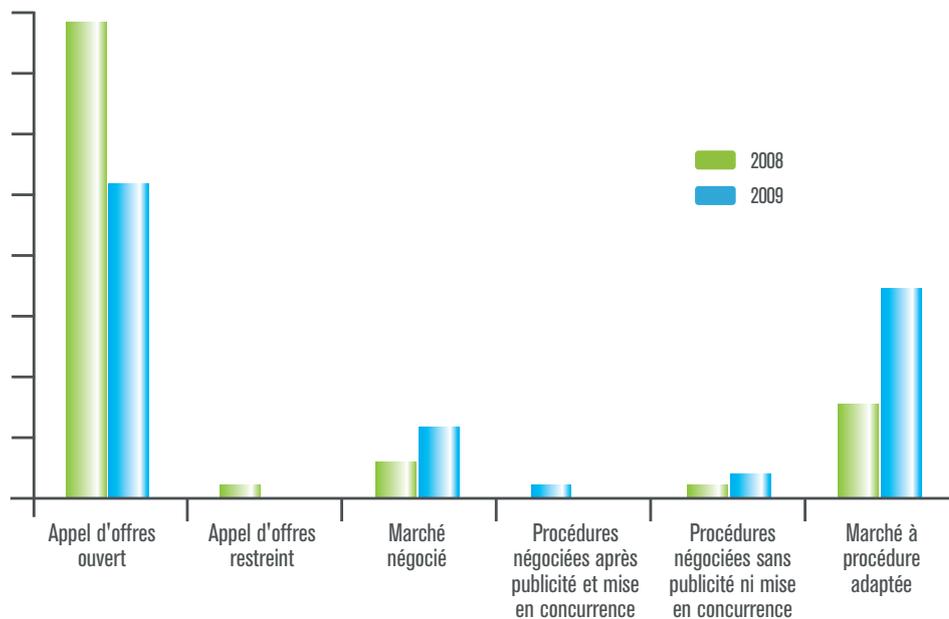
Le renouvellement général des conseils municipaux avait engendré, en 2008 une légère augmentation de l'activité du bureau du conseil des maires. En 2009, celle-ci est revenue sensiblement au niveau de l'année 2007 :

- Environ 1 633 appels (135/mois) ont été enregistrés au cours de l'année 2009 [rappel 2008 : 1 860 ; 2007 : 1 676].
- Le nombre de rendez-vous à Alençon (60) est en hausse par rapport à 2008 (48). Les déplacements à l'extérieur sont restés peu fréquents.
- 216 nouvelles affaires donnant lieu à rédaction d'actes ou de conventions ont été traitées (147 en 2008 - 231 en 2007).
- Le service n'a traité cette année, aucun contentieux ni procédure d'expropriation.
- Outre les notes d'information, qui ont été adressées à toutes les mairies, la correspondance postale (248) est identique à 2008 et les échanges via internet sont restés stables (123).

ASSISTANCE JURIDIQUE

En matière de marchés publics, le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des procédures de la collectivité (54 procédures représentant 234 marchés) ayant fait l'objet d'un contrôle par le bureau des affaires juridiques. Il s'agit exclusivement des marchés supérieurs à 90 000 € H.T.

► NOMBRE DE PROCÉDURES NOTIFIÉES DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2009



Le bureau des affaires juridiques a traité une vingtaine de dossiers contentieux et ce principalement devant les juridictions administratives. Neuf nouveaux contentieux ont été ouverts en 2009 (hors contentieux administratifs spécialisés).

Le Département a obtenu en 2009, trois jugements favorables et deux jugements mitigés.

D'AUTRES PROJETS TRANSVERSAUX ONT ÉTÉ MENÉS :

- informatisation de la gestion des rapports et délibérations et accompagnement des services dans le fonctionnement de la nouvelle application ;
- animation d'un groupe de travail « marchés publics » suite à la réforme intervenue à la fin de l'année 2008 et élaboration d'un guide interne des bonnes pratiques diffusé auprès des services ;
- suivi de la gestion des dossiers de protection fonctionnelle des agents victimes d'agression (deux dossiers ouverts en 2009, trois condamnations d'agresseurs pour des faits antérieurs à 2009) ;
- suivi de la gestion des représentations des élus dans les organismes extérieurs ;
- formations assurées, en interne, auprès des assistantes familiales (droit de la famille) ;
- collaboration avec la Direction des systèmes d'information et de l'informatique et les référents de chaque pôle dans le cadre du suivi des procédures Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;
- veille juridique : loi sur la mobilité dans la fonction publique, loi de simplification et d'allègement des procédures...

Le bureau des affaires juridiques a été saisi de 1 123 questions émanant des services du Conseil général (+ 21% par rapport à 2008).

Mission Patrimoine Logistique



L'année 2009 a été marquée par la volonté d'inscrire le fonctionnement de l'institution départementale dans les principes du développement durable.

Les grandes tendances

Les programmes

› BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS DÉPARTEMENTALES

- Construction et rénovation, entretien et maintenance
- Gestion immobilière

› EQUIPEMENTS ET SERVICES

- Equipements numériques
- Information et documentation
 - Achats logistiques
- Golf départemental de Bellême
 - Matériels et équipements

Quatre objectifs sont poursuivis :

- › celui de l'énergie et de l'émission des gaz à effet de serre, qui devra permettre de réduire de 40 % la consommation énergétique actuelle et de 50 % la quantité de gaz produite ;
- › celui de l'eau potable, qui doit conduire à 50 % de réduction de la consommation ;
- › celui des déchets, qui doit permettre de limiter leur quantité et d'améliorer leur recyclage ;
- › celui du recours accru à l'insertion par le travail des travailleurs handicapés et des chômeurs de longue durée.



Les services des bâtiments, de la logistique, du parc matériels et la direction des systèmes de l'information et de l'informatique ont engagé des programmes d'achat et de construction visant à satisfaire ces objectifs à moyen terme. Déjà, sur l'ensemble des bâtiments départementaux, le remplacement des lampes à incandescence par des lampes à basse consommation a permis de diviser par quatre la consommation électrique pour l'éclairage. Le renouvellement de la flotte automobile par des véhicules moins polluants a permis un gain en émission de 4 tonnes de CO₂. Enfin le recours aux clauses sociales dans les marchés de travaux pour la restructuration des bâtiments et le contrat d'entretien des espaces verts confié à l'ESAT Anaïs ont permis de promouvoir l'insertion des travailleurs handicapés.

► Bâtiments et propriétés départementales

Ce programme couvre l'ensemble des actions visant à maintenir, rénover ou adapter les immeubles utilisés pour les besoins des services du Conseil général.

► Moyens



Il répond à trois actions structurantes :

- la construction et la rénovation ;
- l'entretien et la maintenance ;
- la gestion immobilière.

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	1 983 688	2 090 861	1 985 689
Investissement	10 078 610	3 563 959	5 595 244
Budget total	12 062 298	5 654 820	7 580 933
Agents au 31/12 en ETP	39,9	33	29,5

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION, ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Le service des bâtiments départementaux en charge du programme, s'est mobilisé en 2009 pour :

► garantir la conformité des bâtiments aux exigences réglementaires en assurant le contrôle technique de tous les immeubles et en réalisant notamment la rénovation des bâtiments suivants :

- dans le domaine de l'action sanitaire et sociale :
 - extension et rénovation du Laboratoire départemental ;
 - restructuration de l'antenne sociale de VIMOUTIERS ;
 - rénovation du 3^e étage du bâtiment du pôle sanitaire et social ;
 - restructuration du centre de dépistage ;
 - restructuration des locaux de permanence de GACE.
- dans le domaine de l'exploitation routière :
 - construction du centre d'exploitation routière de FLERS ;
 - rénovation du centre d'exploitation de MORTAGNE-AU-PERCHE ;
 - rénovation du centre d'exploitation de CARROUGES.

► conforter la performance environnementale des immeubles en assurant une meilleure qualité thermique des bâtiments :

- renforcement de l'isolation, mise en place d'une toiture végétalisée pour la médiathèque départementale ;
- mise en place de deux chaudières à bois et d'un chauffe-eau solaire sur les centres d'exploitation de Flers et de Mortagne-au-Perche.

Dans le domaine de l'entretien des espaces verts, le Conseil général a signé la charte d'entretien des espaces publics et tend à éliminer toute utilisation de produits phytosanitaires.

GESTION IMMOBILIÈRE

L'effort a porté en 2009 sur l'investissement avec l'acquisition de deux immeubles loués pour les circonscriptions d'action sociale de Flers et d'Argentan.

Ainsi, la progression constante des charges de fonctionnement, essentiellement due aux loyers pour un montant de 808 550 € pourra être contenue dès 2010.

Le Département en 2009 a limité la vente de son patrimoine à deux anciens

centres d'exploitation routière à Tourouvre et La Ferté-Fresnel, pour un montant de 75 000 €. Les recettes 2009 relèvent en majorité de la perception des loyers, pour un montant de 809 185 €, dus au titre de la mise à disposition d'immeubles pour des associations à compétence départementale (CAUE, CDT, ADIL, Fondation du patrimoine, Orne développement), des services répondant à des budgets annexes, et les gendarmeries départementales.

➤ Equipements et services

Ce programme recouvre l'ensemble de l'assistance aux services du Conseil général pour permettre leur bon fonctionnement. Il se répartit sur les missions suivantes :

- équipements numériques ;
- information et documentation ;
- achats logistiques ;
- Golf départemental de Bellême ;
- matériels et équipements.

➤ Moyens

BUDGETS (en €)	2007	2008	2009
Fonctionnement	3 293 686	3 919 724	4 124 325
Investissement	2 417 402	3 830 520	4 222 026
Budget total	5 711 088	7 750 244	8 346 351
Agents au 31/12 en ETP	67,3	72,03	67,03

EQUIPEMENTS NUMERIQUES

La Direction des systèmes d'information et de l'informatique, en charge de ce programme, s'est mobilisée en 2009 pour :

➤ favoriser la dématérialisation et les télé procédures :

- en mettant en place :
 - pour le pôle économie et finances, les flux dématérialisés de titres de recettes vers le portail de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) ;
 - pour le pôle patrimoine logistique, un module WEB pour la saisie des demandes de fournitures dans les services.
- en installant les dispositifs nécessaires pour permettre :
 - le télétravail testé à titre expérimental durant l'épidémie grippale ;
 - la visioconférence à partir des postes de travail et de deux salles équipées pour les groupes.

➤ optimiser le renouvellement et l'entretien des équipements et mutualiser les moyens :

- 180 téléphones fixes, 300 PC et 130 imprimantes ont été remplacés dans le cadre du renouvellement quinquennal du parc ;
- la connexion de l'ensemble des PC aux soixante photocopieurs a été réalisée pour assurer l'impression et la numérisation des documents.
- la gestion et la maintenance du parc informatique suivant :
 - 80 logiciels métiers ;
 - 70 serveurs ;
 - 1 400 PC ;
 - 850 imprimantes et 60 photocopieurs ;
 - 30 autocommutateurs, 1 000 postes de téléphonie fixe, 300 téléphones mobiles.

INFORMATION ET DOCUMENTATION

Le centre d'information et de documentation assure deux missions principales :



L'ACCUEIL :

- téléphonique, 24H/24H : 900 appels par jour ;
- physique : 11 660 visiteurs se sont présentés à l'Hôtel du Département, dont 33 groupes, une fréquentation en augmentation de + 60% par rapport à 2008, qui traduit la demande de service public mais aussi l'intérêt croissant pour le site et les expositions qui y sont présentées.

LA FONCTION DOCUMENTAIRE :

- 7 000 documents diffusés ;
- présentation de 300 abonnements.

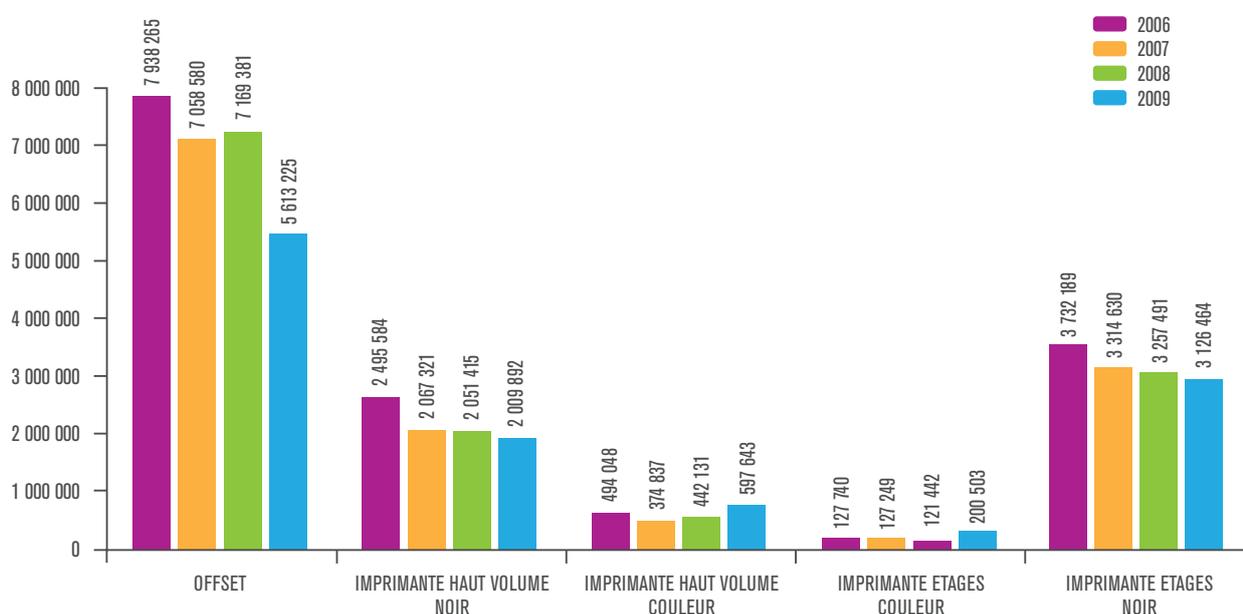
ACHATS LOGISTIQUES

Le service des achats et de la logistique en charge du programme s'est mobilisé en 2009 pour :

- gérer un budget stabilisé sur la dépense de 2007, malgré la hausse du prix de l'énergie, et de l'évolution croissante de la masse salariale qui entraîne une hausse des dépenses d'assurance (responsabilité civile et risques statutaires).
- mutualiser les moyens ;
- développer l'utilisation de fournitures et de matériels peu polluants.

L'incidence se traduit par le recours à des produits éco labellisés, notamment pour tous les produits d'entretien et par la baisse significative et constante des impressions papier.

➤ VOLUMES D'IMPRESSION

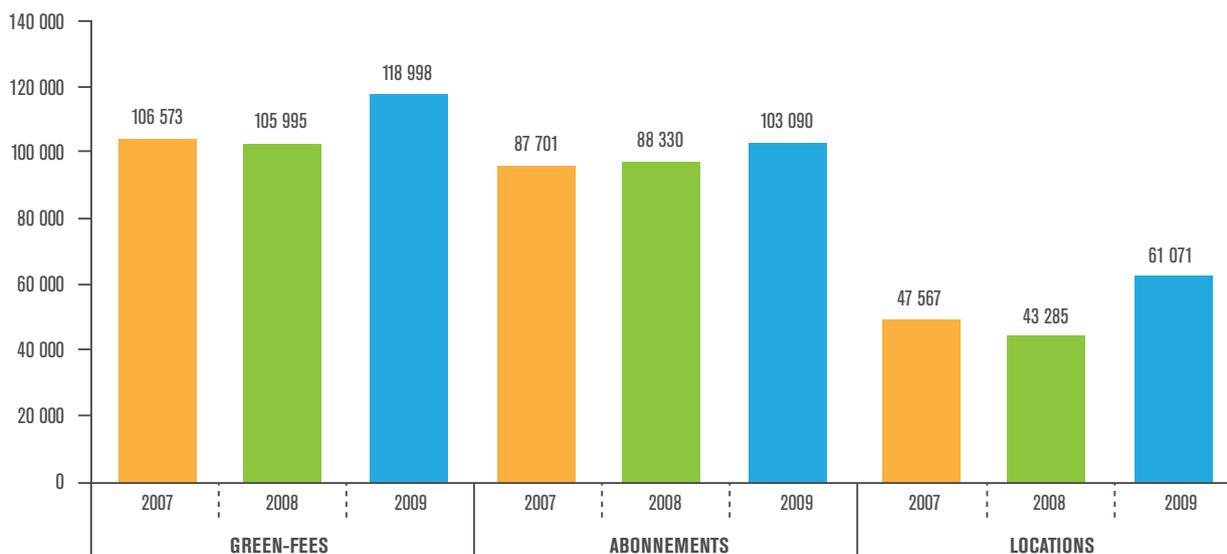


GOLF DEPARTEMENTAL DE BELLEME



Le golf départemental de Bellême connaît, quant à lui, une augmentation de fréquentation, qui permet d'atteindre aujourd'hui l'équilibre financier recettes-dépenses.

➤ GREEN FEES, ABONNEMENTS, LOCATIONS (VOITURETTES, CHARIOTS, JETONS PRACTICE)



MATÉRIELS ET ÉQUIPEMENTS

Le parc des matériels et équipements s'est mobilisé en 2009 pour :

➤ optimiser le renouvellement et l'entretien des équipements

Dans le domaine de l'exploitation routière, ont été acquis des véhicules et gros engins pour les agences des infrastructures départementales soit :

- 17 véhicules légers ;
- 5 fourgons, 3 camions ;
- 5 tracteurs ;
- 3 épareuses, 4 pelles-rétro ;
- 2 centrales à saumure ;
- 3 saleuses.

➤ Age des véhicules (VL - fourgon - camion)

hors agences routières

VÉHICULES	2007	2008	2009
+ de 10 ans	14,30%	15,50%	17%
entre 10 et 5 ans	43,70%	40,30%	35%
- de 5 ans	42%	44,20%	48%

Dans le domaine des transports :

- 5 cars scolaires pour la régie des transports.

Pour les besoins des services :

- 17 véhicules supplémentaires pour les circonscriptions d'action sociale, portant à 153 le nombre de véhicules départementaux (hors agences routières), qui ont effectué environ 2 000 000 km en 2009.

▣ Développer l'utilisation de fournitures et de matériels peu polluants

L'action « véhicules propres » s'est poursuivie en 2009, en orientant les achats vers des moyens de transport à faible émission de CO₂ (Peugeot « 107 » et Bipper : CO₂ de 109 et 119 g/km). Le taux moyen de CO₂ concernant les véhicules légers est passé de 141,1 g/km en 2008 à 137,8 g/km en 2009.

EMISSION DE CO ₂	% de véhicules concernés		
	2007	2008	2009
+ de 140 g/km	49,20 %	41,90 %	30 %
Entre 140 et 120 g/km	13,50 %	17,80 %	30 %
- de 120 g/km	37,30 %	40,30 %	40 %

DÉCHETS	2007	2008	2009
Montants	44 890	41 640	54 185
Tonnes	295,6	290	345,6

▣ Préparer le transfert au 1^{er} janvier 2010 de l'atelier du parc de l'Équipement

► Liste des sigles

A88 : autoroute 88	CLAT : centre de lutte anti-tuberculeux
ABF : architecte des bâtiments de France	CLIC : centre local d'information et de coordination
ACTP : allocation compensatrice pour tierce personne	CLU : commission locale unique
ADEME : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie	CMFAO : centre multi-professionnel de formation des apprentis de l'Orne
ADIL : agence départementale d'information sur le logement	CNAF : caisse nationale d'allocations familiales
AED : action éducative à domicile	CNFPT : centre national de la fonction publique territoriale
AEMO : action éducative en milieu ouvert	CNIL : commission nationale de l'informatique et des libertés
AESF : accompagnement en économie sociale et familiale	CODERPA : comité départemental des retraités et personnes âgées
AM : allocations mensuelles	COFRAC : comité français d'accréditation
ANRU : agence nationale pour la rénovation urbaine	CP : crédit de paiement
AP : autorisation de programme	CRIB : centre de ressources et d'information des bénévoles
APA : allocation personnalisée d'autonomie	CRIP : cellule de recueil des informations préoccupantes
ASE : aide sociale à l'enfance	CUA : communauté urbaine d'Alençon
ASLL : accompagnement social lié au logement	CUCS : contrats urbains de cohésion sociale
ATEC : adjoint technique des collèges	CUMA : coopérative d'utilisation du matériel agricole
AVS : auxiliaire de vie sociale	DAGA : direction des affaires générales et des assemblées
BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur	DDASS : direction départementale des affaires sanitaires et sociales
BOC : bovin ovin caprin	DDE : direction départementale et de l'équipement
BP : budget primitif	DDH : direction dépendance handicap
BS : budget supplémentaire	DDJS : direction départementale de la jeunesse et des sports
BSP : bureau de la sécurité et de la prévention	DGFIP : direction générale des finances publiques
CA : compte administratif	DM : décision modificative
CAF : caisse d'allocations familiales	DOB : débat d'orientation budgétaire
CAUE : conseil en architecture, urbanisme et environnement	DRAC : direction régionale des affaires culturelles
CAV : contrat d'avenir	DSII : direction des systèmes d'information et de l'informatique
CCAS : centre communal d'action sociale	EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
CDAG : centre de dépistage anonyme et gratuit	ELANS : espaces locaux d'activités novatrices
CDD : contrat à durée déterminée	ENS : espaces naturels sensibles
CDDP : centre départemental de documentation pédagogique	ESAT : établissement et service d'aide par le travail
CDESI : commission des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de pleine nature	EST : encéphalopathie spongiforme transmissible
CDOS : comité départemental olympique et sportif	ETA : entreprise de travaux agricoles
CDT : comité départemental du tourisme	ETP : équivalent temps plein
CIAF : commission intercommunale d'aménagement foncier	FAFI : fonds d'aide financière individuelle
CIO : centre d'information et d'orientation	FAJ : fonds d'aide aux jeunes
CI-RMA : contrat d'insertion-revenu minimum d'activité	FAL : fonds d'action locale

FCTVA : fonds de compensation de la TVA	PDALPD : plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées
FDAZA : fonds départemental d'aménagement des zones d'activité	PDI : programme départemental d'insertion
FDDE : fonds départemental de développement économique	PDIPR : plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée
FDTPE : fonds départemental en faveur des très petites entreprises	PEDMA : plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés
FEADER : fonds européen agricole pour le développement rural	PGN : pôle géomatique normand
FIPHFP : fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique	PLH : plan local de l'habitat
FNADT : fonds national d'aménagement et de développement du territoire	PLI : programme local d'insertion
FO : foyer occupationnel	PLU : plan local d'urbanisme
FSI : fonds social d'insertion	PMBE : plan de modernisation des bâtiments d'élevage
FSL : fonds solidarité logement	PME : petites et moyennes entreprises
GIR : groupe iso-ressources	PMI : protection maternelle et infantile
GUP : gestion urbaine de proximité	PMPOA : programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole
HIV = VIH : virus de l'immunodéficience humaine	PPL : pôle patrimoine logistique
IGN : institut géographique national	PSS : pôle sanitaire social
IME : institut médico-éducatif	PTI : pacte territorial d'insertion
INSEE : institut national de la statistique et des études économiques	PVE : plan végétal pour l'environnement
IRFA : institut régional de formation des adultes	RD : route départementale
IRSA : institut inter-régional pour la santé	RGPP : révision générale des politiques publiques
ISF : institut supérieur de formation	RMA : revenu minimum d'activité
ISMO : institut supérieur du moule	RMI : revenu minimum d'insertion
JA : jeunes agriculteurs	RN : route nationale
LEMA : loi sur l'eau et les milieux aquatiques	RSA : revenu de solidarité active
LOLF : loi organique relative aux lois de finances	SAFER : société d'aménagement foncier et d'établissement rural
MASP : mesures d'accompagnement social personnalisé	SAHI : schéma d'accueil hébergement d'insertion
MDO : médiathèque départementale de l'Orne	SATESE : service d'assistance technique et d'étude aux stations d'épuration
MDS : maison des sports	SATTEMA : service d'appui technique aux traitements des eaux et aux milieux aquatiques
MFR : maison familiale rurale	SCCAS : service de la coordination des circonscriptions d'action sociale
MOUS : maîtrise d'œuvre urbaine et sociale	SDE : syndicat départemental de l'eau
MSA : mutualité sociale agricole	SDEA : schéma départemental d'enseignement artistique
MST : maladie sexuellement transmissible	SERA : service espace rural et agriculture
MUSEE DES ATP : musée des arts et traditions du Perche	SIG : système d'information géographique
NACRE : nouvel accompagnement pour la création et la reprise d'entreprise	TIC : technologies de l'information et de la communication
NRAZO : nœud de raccordement des abonnés en zone d'ombre	TIGE : technologies de l'information et de la communication pour l'éducation
OCMA : opération collective de modernisation de l'artisanat	TISF : technicien d'intervention sociale et familiale
ODC : office départemental de la culture	TNT : télévision numérique terrestre
OPA : organisations professionnelles agricoles	UDAF : union départementale des associations familiales
OPAH : opération programmée d'amélioration de l'habitat	VHB : virus de l'hépatite B
PCH : prestation de compensation du handicap	VHC : virus de l'hépatite C



Cultivons nos différences,
unissons nos talents
pour la réussite de notre département

Le Conseil général de l'Orne
vous souhaite
une excellente année 2010,
pleine d'audace et
d'optimisme !



Avancer, c'est notre nature



Hôtel du Département
27, boulevard de Strasbourg • BP 528 • 61017 ALENÇON Cedex
Tél. 02 33 81 60 00
www.orne.fr